

Abonnements par la poste:

Édition quotidienne	
CANADA...	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	\$8.00
UNION POSTALE...	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA...	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE...	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Nous ne voudrions pas être désagréable à M. Howard Ferguson, encore que celui-ci ait cru devoir nous prendre directement à partie hier soir. Nous tenons même à souligner les promesses de règlement des difficultés scolaires qu'il a formulées à Québec, en souhaitant qu'elles se réalisent aussitôt que possible et que le règlement projeté s'inspire d'un autre esprit que celui qui anime présentement la législation scolaire de l'Ontario, en ce qui concerne l'enseignement du français. Nous concédons pareillement que ce n'est pas ici que M. Ferguson devrait faire ses plus importantes déclarations, qu'il les devra adresser aux électeurs de sa province, et c'est pourquoi nous n'avons jamais ajouté au foi aux rumeurs de "déclarations sensationnelles" que l'on fait périodiquement courir chaque fois que M. Ferguson doit parler chez nous.

Mais nous sommes bien contraints de relever certaines des paroles prononcées hier par le premier ministre de l'Ontario. Elles risqueraient autrement de causer chez les gens distraits quelque confusion.

* * *

Passons par-dessus les protestations d'amitié. Elles ont leur intérêt, mais ce sont les faits qui comptent. Dans ce dernier domaine, pour prouver sa bonne volonté, M. Ferguson a déclaré que "dans les dernières cinq années, la province d'Ontario a dépensé un demi-million pour enseigner à des professeurs à enseigner le français dans les écoles d'Ontario. Il y a cinq écoles d'entraînement de ce genre, et le gouvernement paie les billes de chemin de fer et la pension des personnes qui désirent devenir professeurs de français, de telle façon que cela ne leur coûte rien. Le gouvernement d'Ontario reconnaît la nécessité de l'enseignement de la langue française dans les écoles, cherche à avoir des professeurs compétents et paie pour les former".

M. Ferguson ramène ainsi devant le public de la province de Québec la question des écoles de formation des professeurs bilingues. Cette question mérite une étude spéciale (qui prendrait ce matin trop de temps), et nous aurons l'occasion d'y revenir. Pour le moment, notons simplement que les Canadiens français de l'Ontario, qui ont vu fonctionner ces écoles depuis des années et qui sont vraisemblablement plus compétents que M. Ferguson en matière d'enseignement du français, sont si peu satisfaits du régime qu'ils ont demandé et obtenu la création, à l'Université d'Ottawa, d'une faculté indépendante de pédagogie, — qui a précisément pour objet la formation de professeurs bilingues. Croit-on qu'ils auraient demandé à l'Université un pareil sacrifice, s'ils jugeaient suffisantes les écoles officielles?

C'est un premier point qui devra faire réfléchir, et nous prions qu'on ne le perde pas de vue, en attendant la discussion plus complète qui ne manquera pas de suivre.

* * *

Mais il y a autre chose. Ces professeurs, on ne les gardera pas indéfiniment dans les écoles de formation pédagogique. Ils (elles) plutôt, car il s'agit surtout, sinon exclusivement de jeunes filles) passeront dans les écoles où elles devront rencontrer les petits enfants canadiens-français. Quelle situation leur sera alors faite? Le "demi-million de piastres" dont parle M. Ferguson empêchera-t-il qu'elles se heurtent à tous les embarras suscités par le régime scolaire ontarien?

Nous pourrions évoquer à ce propos des noms et des faits célèbres, mais qui datent de quelque temps. Le *Droit*, que M. Ferguson a bien voulu porter avec nous au tableau d'honneur, nous apporte ce matin même (dans son numéro daté du jeudi 29 janvier) des indications très précises et qui résument la situation à date. Nous prions qu'on les lise avec toute l'attention qu'elles méritent.

Le règlement XVII, dit donc notre confrère d'Ottawa, est encore en vigueur et les ordres de M. Ferguson, ministre de l'Instruction publique, sont de voir à ce que les ordonnances de ce règlement soient respectées dans toutes les écoles bilingues de la province.

Ce qui veut dire que le régime imposé aux écoles fréquentées par les enfants canadiens-français de la province d'Ontario est en 1925 le même que celui créé en 1912 par le même M. Ferguson à la demande des ennemis de notre langue et de notre race.

En veut-on une preuve toute récente? Le mois dernier, les octrois publics ont été refusés à toutes les écoles bilingues de la province où, au cours de 1924, il s'est enseigné plus d'une heure de français par jour, où les institutrices ont parlé français aux enfants qui, à leur entrée à l'école, connaissent suffisamment l'anglais pour comprendre l'instituteur et où l'on a refusé de reconnaître le double inspecteur.

Le gouvernement de Toronto continue d'affamer les écoles où l'on reconnaît des droits à la langue maternelle des petits Canadiens français et où l'on se sert de cette langue pour former l'intelligence des enfants.

Plus que cela. Le ministre de l'Instruction publique a refusé de reconnaître comme bilingues toutes les nouvelles écoles fondées depuis 1912 par les Franco-Ontariens, ce qui veut dire que, dans ces écoles, la langue française est, d'après la lettre et l'esprit de la loi, complètement rayée du programme d'études.

* * *

Notre confrère ajoute:

On a du mal, dans la province de Québec, à s'imaginer qu'un tel régime scolaire puisse être appliqué à des êtres humains, aux descendants des premiers pionniers canadiens. Aussi est-on facilement porté à accepter gratuitement toute rumeur qui tend à faire croire que le mal n'est pas si grand qu'on le dit. Mais nous n'exagérons rien.

Nous engageons donc nos compatriotes de la province de Québec à se tenir sur leurs gardes et à ne pas croire les rumeurs qui courent sur nos difficultés scolaires. Ils se montreraient prudents en s'informant directement à la source la plus sûre, à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario qui groupe tous les pères de famille franco-ontariens.

Le conseil est plein de sagesse. On trouvera grand intérêt à le suivre.

Omer HEROUX.

DEMAIN:

L'Acte des Banques — La faillite de la Home Bank, par M. G.-N. Ducharme

L'actualité

Le pauvre ou le regrattier

— Arrêtez! Ne jetez ni ces souliers, ni ces bottes, ni cette robe, ni ce complet.

Il s'agit usages, c'est vrai; mais ils ne se plaignent pas, ils ne demandent qu'à servir encore — et ils peuvent servir.

Vous prétendez que vous aimez mieux les jeter que les vendre au regrattier qui vous en offre un prix ridicule. Votre raisonnement est boiteux. Le quart de vidange, ou du dépot, ils trouveront le chemin du regrattier qui, cette fois, les aura pour rien. Ce n'est donc pas lui que vous punirez.

Avant de jeter quoique ce soit, vous devez vous demander s'il n'est pas possible d'en tirer une utilité. Réfléchissez un moment et vous ne manquerez pas de songer à tel pauvre, à tel voisin chargé d'enfants qui en peuvent tirer parti et que vous n'offusquez pas en le leur offrant, si vous savez offrir avec délicatesse.

A supposer que vous ne trouviez personne parmi votre entourage, le pauvre n'en sera pas offensé, qui passera chez vous volontiers. Vous n'aurez qu'à vous donner la peine d'appeler Est 8513 et l'Assistance maternelle enverra une voiture chez vous pour chercher le précieux paquet.

Que peut-on et que doit-on donner?

Il n'est pas nécessaire de ne donner que du très vieux; il y a même du très vieux qui ne peut pas servir. Il faut donner des choses utiles, des choses encore et des choses propres. Le pauvre et le membre souffrant de Jésus-Christ, il faut comme tel ne pas lui manquer de respect.

Je voyais récemment à ce sujet un mot naïf d'enfant. Les religieux s'en servaient comme d'un indication précise d'une mesure qu'il ne faut pas dépasser en recueillant des jouets pour les petits. L'an dernier elles avaient demandé comme cela les jouets abandonnés des petits riches ou il se trouvait que parmi ceux-ci figuraient nombre de charrettes à une seule roue, de chevaux de bois, de poupées aux yeux enfoncés. Tant et si bien qu'un petit bonhomme ne put s'empêcher de faire observer: "Je vois bien que le père Noël vient de très loin; presque tous nos jouets se sont cassés dans le voyage".

Il ne faut pas donner d'inutilités, mais peu de choses ne sont pas utilisables.

De plus l'Assistance maternelle demande si quelque bonne dame n'aurait pas une machine à coudre pour la prêter pendant quelque temps. La machine à coudre plus efficace si elle est moins poétique, remplace les doigts de fée. Il y a à l'Assistance des femmes et des jeunes filles qui viennent chaque semaine, voire plusieurs fois la semaine, transformer ces vêtements usagés, leur donner un aspect tout neuf et une prolongation de vie si non délicate du moins utile.

Vous savez ce qu'est l'Assistance maternelle? C'est l'ange du foyer, l'assurance du bonheur contre les complications de la maternité. Notre directeur la recommandait tout spécialement, lors de sa conférence du 15 janvier, parmi les oeuvres sociales.

Elle simplifie pour la maman et pour toute la famille l'arrivée d'un petit être qui lorsqu'elle se conjugue avec une très grande misère est terriblement compliquée.

L'assistance maternelle remplace la mère altérée et veut, le plus possible, la bien remplacer. Elle s'efforce d'installer une aïeule qui se prolonge ou plutôt d'effacer la misère dans le foyer où elle paraît. Et pour cela il faut le plus souvent venir tout le monde à partir du père jusqu'au petit dernier tout frais et tout frileux.

Et cette année la chose la plus commune c'est la misère et la chose la plus rare c'est l'aumône. En effet, plus la misère est générale et plus les aumônes se retirent. C'est illogique car l'aumône, pour être méritoire, ne doit point venir seulement de son surplus, de l'argent qu'on gaspillerait ou des habits qu'on jetterait, elle doit venir de son revenu régulier et il n'est pas mauvais pour qu'elle porte tous ses fruits — surtout chez celui qui donne — qu'elle laisse un certain vide après elle comme la transfusion du sang. On doit donner non pas selon son superflu mais selon les besoins d'autrui et, quand la misère est grande, se priver pour donner.

Selon l'expression pittoresque que trouve par les Américains: on doit donner jusqu'à ce que ça fasse mal. C'est alors surtout que ça fait du bien, pas seulement à autrui, mais à soi-même.

NEMO

Lettre d'Ottawa

Où est la tête et où est la queue?

Une réponse aux articles de l'"Evelement" sur une étude de notre correspondant ottawais

La conférence manquée

(Par Léo-Paul Desrosiers)

Ottawa, le 29 — Depuis le 23 janvier dernier, un rédacteur de l'"Evelement" épilogue sur l'article que nous avons écrit à l'action française du mois de novembre sur l'esprit de parti. Quatre articles composent déjà la série. Ais en cinquième s'impose, en vérité. Et dans celui-là, le rédacteur de l'"Evelement" pourrait préciser d'une manière claire et précise, formuler en termes intelligibles ce qu'il veut tout simplement, ce à

quoi il tend, ce qu'il se propose de prouver, etc.

Car nous avouons ne pas comprendre la motif de ce qu'il dit. Ainsi, au début du premier article, le lecteur pourra trouver la phrase suivante: "A-t-il exagéré l'importance relative de l'esprit de parti comme cause unique, du moins principale, du désordre organique qu'il déplore? D'aucuns le penseront peut-être, non sans raison, même parmi ceux dont le jugement n'est pas sensiblement atteint du mal qu'il déplore." Et un peu plus loin, se trouve l'admission suivante: "Sur les maux engendrés chez nous — et ailleurs — par l'esprit de parti, M. Desrosiers n'a pas exagéré la gravité du mal que nous déplore." L'auteur veut-il dire que l'effort est noir ou si elle est blanche?

Dans un autre article, le rédacteur de l'"Evelement" dit que les classes dirigeantes qui forment l'aristocratie de l'intelligence, peuvent remédier aux maux de l'esprit de parti par leur clairvoyance, l'exemple qu'elles donneront, par leur souci du bien public, par leur action d'éclaireur, etc. etc. etc. De notre côté, nous avons dit qu'une élite éclairée a le devoir de punir les gouvernements qui faillissent à leurs devoirs et de les envoyer dans l'opposition, s'ils se montrent indignes de gouverner.

A première vue, il nous semblait que lui et nous exposions la même idée sous des formes différentes. Mais le rédacteur de l'"Evelement" n'aboutit pas aux mêmes conclusions. Son élite à lui, il ne veut pas qu'elle se mêle d'élections d'une façon active, qu'elle renverse le gouvernement mauvais si elle le peut, qu'elle détruise l'emprise des journaux de parti lorsqu'elle en aura l'occasion, etc. Non, il cite la parole suivante de Léon XIII: "Le choix de l'électeur désigne le gouvernant; il ne lui confère pas l'autorité, il ne lui délègue pas le pouvoir." Et s'appuyant sur cette déclaration, il affirme que son élite n'a qu'à laisser faire la Providence.

C'est elle qui punira les gouvernements mauvais; c'est elle qui fera tomber du pouvoir les partis indignes; c'est elle qui imposera la punition des fautes. Et pendant ce temps-là, l'élite de l'"Evelement" n'a qu'à se tenir tranquille dans son coin. Elle n'a pas un mot à dire, elle regarde, faire la Providence. Elle n'a pas le droit de collaborer avec elle pour combattre les mauvais gouvernements, elle n'a pas le droit de faire de vives luttes contre les lois mauvaises, elle ne peut rien accomplir de positif.

Si l'interprétation de cette parole de Léon XIII par le rédacteur de l'"Evelement" était juste, il faudrait évidemment en conclure que Louis Veullot, par exemple, a fait fausse route toute sa vie. Il n'avait en effet qu'à se tenir tranquille, la Providence étant chargée de tout faire.

Mais non, le rédacteur de l'"Evelement" apparemment se fourre le doigt dans l'oeil.

L'ELITE DOIT AGIR

Et le premier devoir de l'élite dont il a parlé, c'est précisément de s'élever contre les gouvernements indignes, de les punir et de les faire punir dans la mesure de ses forces, de surveiller leurs actes pour savoir s'ils sont bons ou mauvais et de s'élever contre eux s'ils sont mauvais.

Ailleurs, le même rédacteur se demande comment cette élite pourra punir les gouvernements qui faillissent, puisqu'elle viendra à en faire partie elle-même; il se demande où nous aboutirons puisque l'élite punissant le gouvernement, et le gouvernement punissant l'élite, nous tombons dans une espèce de cercle vicieux qui n'a plus de fin? Vraiment, voilà qui est incompréhensible, et si le rédacteur veut passer tout cela au filtre de la clarté française et nous donner le résidu, il y aura peut-être moyen de savoir ce qu'il veut dire.

D'ailleurs, dans cette série d'articles on trouve quelquefois du bon. Quelques excellentes définitions de l'esprit de parti, une formule qui laisse entendre que l'esprit de parti et l'esprit national doivent obéir tous deux à l'esprit de justice, diverses considérations ici et là sont tout à fait justes. Comme nous n'avons jamais prétendu tout dire sur le sujet, nous examinerons simplement quelques conséquences néfastes de l'esprit de parti, il reste infiniment à dire sur la question, autour de la question et à propos de la question.

Mais enfin, où est la queue et où est la tête de ces articles? comme on dit en langage courant. Qu'est-ce qu'il veut, le rédacteur de l'"Evelement"? Qu'est-ce qu'il prétend? N'y aurait-il pas moyen, pour lui, de tout nous exposer cela succinctement, nettement, en phrases courtes, compréhensibles et claires? Avant de lier contestation, ainsi que le disent les avocats, il faut évidemment savoir ce que l'autre prétend, là où il veut en venir, quels sont les points où il diffère d'avec nous. Inutile aussi d'envelopper tout cela dans une édition du plus volumineux journal américain. On ne retrouverait plus l'objet enveloppé.

LA CONFERENCE MANQUEE

La dernière proposition du gouvernement impérial a définitivement échoué. Les représentants des Dominions ne se réuniront pas pour étudier la question du protocole. On raconte à ce sujet que le secrétaire des colonies a manqué de diplomatie. Avant de communiquer avec les divers gouvernements intéressés pour savoir s'ils étaient favorables à l'idée d'une conférence, et quelle serait la date qui leur conviendrait le mieux, il aurait communiqué tout de suite à la presse son idée de réunir une conférence. C'est ainsi que les premiers ministres des colonies auraient appris le projet par les journaux, tout d'abord, au lieu de l'apprendre par la voie officielle.

(Suite à la deuxième page)

Bloc-notes

Il ne sait pas...

A Québec, hier soir, le premier ministre ontarien, M. Ferguson, a cru devoir parler des journaux de notre province, après une allusion de M. Taschereau à quelques-uns de l'Ontario. "M. Taschereau a dit qu'il y a dans l'Ontario des feuilles qui se conduisent de telle ou telle façon et que je devrais les en empêcher. Je le voudrais bien. J'aimerais à pouvoir le faire, car ces feuilles ne m'aiment pas. Mais est-ce que vous n'avez pas, vous aussi, de ces journaux dans cette province-ci, ainsi, le *Droit* et le *Devoir*? — What about some papers in this province, say, le *Droit* and le *Devoir*? (Gazette, page 11). Les exemples de M. Ferguson sont assez amusants; ainsi M. Ferguson, premier ministre de l'Ontario, ignore qu'Ottawa est dans sa province, que le *Droit* paraît à Ottawa et M. Ferguson parle de lui comme s'il était publié dans cette province-ci. Si toutes les affirmations de notre visiteur sont de cette force et de cette précision, il n'est pas très sérieux et il ne faut pas le prendre trop au sérieux. Remercions-le tout de même de nous avoir portés au tableau d'honneur de notre province, tout seuls, puisque le *Droit* est un journal ontarien.

Une conséquence

Selon un relevé officiel du gouverneur de la prison de Bordeaux, un tiers des internés de cette maison sont d'origine étrangère. En effet, des 6.900 individus confiés à M. Seguin, 2.196 sont nés ailleurs qu'au Canada. Cette proportion extraordinaire, dans une prison québécoise, de prisonniers venus d'autres pays, indique bien jusqu'à quel point on a manqué de surveiller notre immigration et comme quoi celle-ci n'est pas toujours l'excellent affaire qu'y veulent voir certaines compagnies de transport et des courtiers en terrains vacants, dans l'Ouest canadien.

Mille par mois

Mille dollars par mois, voilà ce qu'un journal chargé de "faire rayonner la vérité", la *Presse*, a touché l'an dernier du gouvernement québécois, selon les *Comptes Publics*, 1924. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à feuilleter ce volume et à résumer notamment aux pages 174, 303, 348, 353 et 360. Ainsi, pour de la publicité déguisée, la *Presse* a touché d'un seul coup \$10.400 (page 348). Il faut croire que le gouvernement provincial a trouvé que cela était tout juste une maigre pitance à donner au plus "indépendant" journal de Montréal; car, cette année, peu de jours avant la session, M. Taschereau a nommé au Conseil législatif, où il avait sans doute besoin de son expérience pour "faire rayonner la vérité", l'un des directeurs de la *Presse*, le *deux ex machina*. Et depuis, tout est pour le mieux dans le meilleur gouvernement de la province, selon la *Presse*. Cela se comprend.

G. P.

"BONNE ENTENTE"

L'article de M. Bourassa mis en brochure

Pour répondre au désir de nombreuses personnes, nous avons fait mettre en brochure l'article que M. Bourassa publiait hier sous le titre Bonne Entente.

Cet article, rédigé en anglais, pourra servir à la propagande dans tous les milieux anglo-canadiens. Il ne vise point en effet que la situation ontarienne, mais bien l'ensemble des problèmes qui affectent le Canada.

Cette brochure de 8 pages se vendra 5 sous l'exemplaire à l'unité, 3 sous l'exemplaire par quantités de 50 et plus (franco).

Elle se glisse facilement dans une enveloppe.

On peut la commander au Service de librairie du Devoir, 336, rue Notre-Dame-Est, Montréal (Téléphone, Main 7460).

Pour M. Ferguson

Où et quand? — Deux questions très simples.

D'après le compte rendu de la Gazette (numéro de ce matin, page 11), le premier ministre de l'Ontario a bien voulu, hier soir, à Québec, s'occuper spécifiquement de notre journal. Il nous classe — avec le *Droit* — parmi les feuilles fanatiques qui feraient chez nous pendant à l'Orange Sentinel.

Les mots peuvent couvrir n'importe quoi et nous ne nous y attardons pas; mais les faits importent et, puisque M. Ferguson s'intéresse à nous, il serait bien aimable de nous dire:

1o Où et quand nous avons tenté de diminuer en quelque manière que ce soit les droits réels de la minorité anglo-protestante de Québec;

2o Où et quand nous avons réclamé pour la minorité franco-catholique de l'Ontario autre chose que ce que la majorité franco-catholique de Québec accorde depuis si longtemps à la minorité anglo-protestante.

(Suite à la deuxième page)

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7450

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

La réception des délégués de la "bonne entente" à Québec

Déjeuner au café du parlement et au Château Frontenac hier après-midi, visite à la Chambre ensuite et banquet offert par la ville, dans la soirée — Discours de MM. Pérodeau, Cockshutt, de S. G. Mgr McNeil, de M. Taschereau, de l'évêque Williams, de sir Joseph Flavelle, de MM. Arthur Sauvé, Ferguson, David et autres.

QUEBEC, 30 (D. N. C.). — Les délégués de la "bonne entente" sont arrivés à Québec hier après-midi à 1 heure par deux trains spéciaux. Immédiatement après leur arrivée à ce lieu un déjeuner au café du parlement donné par le lieutenant-gouverneur et la province de Québec et un autre au Château Frontenac par les clubs Canadian, Kiwanis et Rotary.

Après le déjeuner au parlement, les délégués ont eu accès à la Chambre basse où MM. Taschereau, Sauvé, Nicol et Gault leur ont souhaité la bienvenue. Dans la soirée, ils ont assisté à un banquet au Château Frontenac donné par la ville de Québec.

Au café du parlement

Québec, 30 (D.N.C.). — Le déjeuner offert par la province de Québec, hier après-midi, au café du Parlement, débuta très tard à cause du retard survenu dans le transport des visiteurs entre Montréal et Québec. Attendus à 11 heures, les délégués d'Ontario sont arrivés à Québec à 1 h. 30 environ.

Ils se sont tout de suite dirigés vers le parlement et le Château Frontenac; deux groupes étaient formés car le nombre des visiteurs était trop grand pour permettre à tous de prendre part au dîner au Parlement.

Au Parlement, les orateurs furent, dans l'ordre où ils ont parlé, les MM. Pérodeau, Cockshutt, S. G. Mgr McNeil, le Rév. Lennox-Williams, Hon. Taschereau, sir Joseph Flavelle, M. A. Sauvé au Château, les orateurs furent M. M. Dupré, président du Club Canadien, MM. Caron, Nicol, sir G. Garneau et Dr Parmelee.

Les invités

A la table d'honneur au café du Parlement, on remarquait: M. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province, ayant à sa droite, S. H. le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, H. H. Cockshutt, le lord Bishop Williams, le major-général S. C. Newburn, le juge Albert Savary, C.P., M. H. J. Ferguson, premier ministre d'Ontario, sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure, M. McMurray, solliciteur général du Canada, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale de Québec, M. J. Lyons; à gauche, S. G. Mgr McNeil, archevêque de Toronto, S. G. Mgr Langlois, évêque auxiliaire de Québec, H. Bostock, président du Sénat, L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, Eug. Lafontaine, juge en chef de la Cour d'appel, le sénateur Jules Tessier, sir Bruce Taylor, principal de la Queen's University, sir Joseph Flavelle, G. S. Henry, ministre de la voirie dans le cabinet ontarien.

On remarquait encore: M. le sénateur Ths Chapias, M. le sénateur D. O. Lépérance, L. Goldie, Forbes-Godfrey, Charles McKrea, W.

H. Price, le juge I. Belleau, le juge Gibson, le juge Gault, le juge D'Auteuil, le juge Auguste Tessier, le juge Spanton, le juge Ad. Rivard, le juge C. E. Dorion.

Sur les tables adjacentes à la table d'honneur, on remarquait le lt. col. Th. Vien, col. John Currel, L. A. David, sir Hugh Poynter, Ant. Galipault, sir James Kird, J.-L. Perron, Col. Brown, M. Euler, M.P., M. H.-E. Lavigne, M. le chanoine Laberge, M. G. Parent, M. C.-W. Hamblie, M. Lucien Cannon, J.-E. Thompson, juge Ernest Roy, M. Charles Nannah, juge Aug. Choquette, Mgr Kidd, le major C.-G. Power, le col. Charles McCullough, M. l'abbé McGuire, le col. Fraser, le lt. col. D.-B. Papineau, le brig. général T.-L. Tremblay, M. Laureat Lapierre, le recorder Desrivieres, Martin Madden, M. Charles Duquet, maire de Montréal, M. Foster, maire de Toronto, M. Jos. Samson, maire de Québec, le lt. col. Rév. Cannon Scott, le major général sir A.-C. Macdonell, le lt. général sir A.-E. Turner, M. E. Morand, le capt. Haldenham, M. Chs.-T. Ross, M. Piant, le président du Board of Trade de Montréal, M. le magistrat A. Marchand, M. Stapells, M. H. Mercier, le brig. général C.-H. Mitchell, M. Godfrey Rhodes, le brig. général J.-A. Gunn, le brig. général J.-P. Landry et M. Emilien Daoust, de Montréal.

Lorsque l'orchestre du 22ème régiment canadien-français eût joué l'hymne national O Canada, M. Pérodeau se leva pour souhaiter la bienvenue aux assistants; il fut salué de vifs applaudissements.

M. Pérodeau

Il y a déjà quelque temps que j'entretenais l'espoir d'imiter le geste de l'honorable Monsieur Cockshutt et d'inviter quelques citoyens représentatifs de la province ontarienne à visiter leurs frères de la province de Québec, dit M. Pérodeau.

L'occasion de donner corps à ce projet m'a été offerte, en novembre dernier, lors de ma visite à Toronto, où j'eus l'honneur de présider à l'ouverture de votre "Winter Fair".

A mon retour, les membres de mon cabinet, les citoyens de Québec et de Montréal, à qui je m'en ouvris, applaudirent à un tel projet et s'empressèrent de me seconder. A tous les collaborateurs de ce mouvement je suis heureux d'offrir ici mes sincères remerciements.

Aussi est-ce avec une bien légitime fierté que je sais me faire l'interprète de la province de Québec en donnant à nos distingués visiteurs l'assurance de la plus cordiale hospitalité.

De semblables réunions contribuent à nous faire mieux connaître. Et mieux nous nous connaissons, plus sûrs et plus durables seront les progrès du pays qui nous est cher et dont nos deux provinces sont et seront, de longtemps encore, les principaux piliers.

Que l'autorité religieuse d'Ontario et celle de Québec aient tenu à déléguer ici les distingués représentants qui se sont joints à nous, est certes une marque de sympathie qui nous va au coeur et qui témoigne hautement de l'importance du mouvement.

M. Taschereau

Notre présence à Toronto, il y a deux ans, dit M. Taschereau, votre présence à Québec aujourd'hui, notre motto commun: "la bonne entente", font voir très clairement que certains hommes, dans les deux provinces sentent, quelque part, l'existence d'un mal et que, sous certains rapports, il manque encore quelque chose à l'unité canadienne.

Il y a un point, je crois, sur lequel tous tomberont d'accord dans les temps difficiles que nous traversons: l'Ontario et Québec doivent s'unir dans leur intérêt mutuel. Nous sommes les deux grandes provinces.

(Suite à la deuxième page)

Pour nos abonnés

Ceux qui nous font tenir leur chèque en paiement de leur abonnement ou pour quelque cause que ce soit nous rendraient service en même temps qu'ils nous éviteraient des déboursés inutiles. Ils avaient la précaution de faire accepter leurs chèques "payable au pair à Montréal".

Quand nos amis ne peuvent nous envoyer un chèque en pay, qu'ils fassent leur remise par bon-paste, mandat-poste ou lettre recommandée.

La réception des délégués de la "bonne entente" à Québec

(Suite de la première page)

vinces du Canada, nous sommes voisins, nous avons maints intérêts communs à protéger et des problèmes à résoudre qui ne sont pas envisagés sous le même angle par les autres parties du Dominion.

Qui niera que nous soyons sur le même pied en matière de politique fiscale?

Quiconque sait réfléchir admettra que nous plus graves problèmes: le transport, les mines et pêcheries, l'industrie forestière, la protection de la richesse de nos bois contre l'incendie ou autres ennemis, la protection et le développement de notre énergie hydro-électrique, les droits de succession, sont communs aux deux provinces et devraient, dans la plupart des cas, être résolus de la même façon.

Comment pouvons-nous nous approcher les uns des autres, dans cet état d'esprit amical que requiert la solution pacifique de ces problèmes, s'il existe un manque de confiance entre nous et si, — je le veux dire très franchement —, — le bon esprit qui nous anime aujourd'hui n'atteint pas certaines classes de nos populations respectives et n'est point partagé par elles.

Une réunion de "Bonne Entente" ne doit pas être seulement une fête de l'amitié; Donnons-lui aussi le cachet d'une réunion "d'affaires" où les intérêts supérieurs des deux provinces seront discutés.

Nous devons façonner l'opinion publique; le gouvernement suivra. Je suis sûr qu'Ontario et Québec, s'ils s'unissent, exerceront une influence prépondérante dans notre Dominion. Et cette influence ne sera adverse à aucune autre section du pays, mais, au contraire, elle sera utile à l'ensemble de la communauté, puisque la population, la richesse et les intérêts canadiens les plus considérables sont centralisés ici.

Avec cet objet en vue et pour favoriser entre nous, une union plus étroite, que devons-nous faire?

Je crois que le premier élément d'une bonne entente entre nos provinces est que tout Canadien, quelles que soient sa race, croyance ou religion, devrait pouvoir considérer le Canada dans son entier comme son pays, et se sentir qu'il appartient à ce pays.

Il s'ensuit que partout où ce Canadien aurait résidence, il pourrait réclamer des droits égaux ainsi qu'une pleine mesure de justice et de liberté.

Les esprits sobres et les constructeurs de l'unité canadienne devraient se faire un point d'honneur de décourager les extrémistes et de croiser le fer avec eux en quelque endroit où ils tentent de poursuivre leur œuvre néfaste. Pourquoi leur laisserait-on le champ libre?

Je crois que si on les arrête immédiatement en leur répondant du tac au tac, leur malheureuse propagande prendrait bientôt fin. M. Taschereau en cite deux exemples.

M. Cockshutt

Le lieutenant gouverneur d'Ontario, dit ensuite:

"J'apprécie à sa plus haute valeur le privilège dont je jouis aujourd'hui, celui d'apporter au peuple de la province de Québec des salutations amicales de la part du peuple de la province d'Ontario. Nous sommes venus ici avec un seul but: nous venons en amis pour rencontrer des amis et des compatriotes canadiens. Nous vous rencontrons comme des frères, comme des membres de la même famille nationale. Nous sommes unis par un même lien dans notre amour de notre pays natal et nous sentons que c'est une chose agréable de vivre d'un commun accord dans l'union et dans le sentiment le plus profond de bonne volonté les uns envers les autres. Cette rencontre personnelle, calme, courtoise, mais si cordiale, augure bien, j'en suis convaincu, de relations d'amitié sociale plus étroites, et aura, comme conséquences naturelles, des relations d'affaires meilleures entre les provinces de Québec et d'Ontario. Un si heureux résultat aura certainement une influence bienfaisante sur les autres provinces qui, avec les nôtres, constituent la Puissance du Canada.

Il ne me semble point du tout étrange que la jeune sœur visite son aînée à Québec, ce berceau antique de leur origine politique sur le continent. De nombreux contacts personnels contribuent dans une large mesure à éclaircir l'atmosphère, à écarter de l'esprit les divergences d'opinion possibles sur des questions auxquelles on peut naturellement et forcément s'attendre au cours du développement matériel de notre pays.

Un autre point de contact, dont l'avenir dira l'histoire, s'opère actuellement d'une façon des plus heureuses, c'est le rapprochement dans les affaires et au point de vue social, dont nous sommes les témoins aujourd'hui. Notre réunion, j'en ai la conviction, est un signe de l'esprit des temps, dans lequel nous vivons. Pour découvrir la solution difficile de nombreux problèmes, les peuples à travers le monde civilisé ont recours aux principes fondamentaux afin de trouver une orientation et un allègement. Au Canada, nous pouvons résoudre nos difficultés d'une manière plus simple, en évitant nos rivalités régionales par une union judicieuse de nos forces, forces que nous pouvons concentrer sur des richesses naturelles, développées dont la nature nous a merveilleusement dotés, et en consacrant ces mêmes richesses au bien-être général de notre pays bien-aimé.

S. G. Mgr McNeill

Mgr McNeill, archevêque de Toronto, a parlé ensuite en français et a été vivement applaudi pour cette délicate tâche.

"A Toronto, dit Mgr McNeill, ce n'est pas souvent que je trouve l'occasion de pratiquer le français, et si je trouve le courage de m'en servir pour parler ici en public, c'est que le gouverneur de notre province le veut. Du reste, mon rôle est bien simple et bien agréable. C'est de vous remercier de l'aimable accueil qu'on nous a fait, de remercier Son Honneur le gouverneur de Québec et son gouvernement, les autorités ecclésiastiques, le conseil de ville, et tous les citoyens, de vous

remercier au nom de tous mes compagnons de voyage. Chacun de nous représente une foule de gens qui n'ont pu venir. Il y a ici notre premier ministre, avec presque tout son cabinet. Il y a ici une quarantaine d'autres membres de notre Législature. Il y a ici le maire de Toronto et de dix autres villes. Il y a je ne sais combien de membres des conseils de ville. C'est évident que ces hommes ne craignent pas de perdre des votes aux prochaines élections par leur geste d'amitié envers vous, aujourd'hui.

"Quant à moi, j'ai l'honneur de représenter ici surtout les Irlandais catholiques de notre province. On entend parler tout souvent de friction et même de conflit entre les deux races, les Irlandais et les Français. En quelques endroits où les deux races se trouvent en contact, il y a des différends, surtout par rapport aux écoles; mais ce que je tiens à vous dire c'est que dans l'ensemble de notre province, autour de Toronto, Hamilton, Peterboro, Kingston et ailleurs, les Irlandais, et ça veut dire la grande majorité des Irlandais, ne partagent pas les sentiments d'antagonisme qu'on trouve, par exemple, à Ottawa. Il m'est arrivé assez souvent d'assister à leurs assemblées publiques quand l'orateur exprimait des louanges à l'adresse des Canadiens français et les applaudissements de toute l'assemblée n'ont jamais manqué à ces expressions de bonne volonté.

"Après tout, messieurs," continue M. Taschereau, "la religion catholique est un lien de sympathie entre les races et un moyen d'unité, il vaut bien la peine de soutenir et de renforcer ce lien pour arriver à la coopération. Par exemple, après huit ans d'existence, on peut dire que l'union communautaire de la Russie commence à sortir de ses temps d'épreuve. C'est un phénomène étrange et presque incroyable; mais c'est un fait qui nous touche de près. Il y a un demi-million à peu près de nouveaux Canadiens provenant de races qui ont une affinité d'esprit avec la mentalité de la Russie.

Depuis quelques années déjà il y a une propagande communiste organisée parmi ces nouveaux Canadiens. Ils ont des douzaines d'écoles pour instruire leurs enfants dans le communisme. Il y a lieu de croire qu'une partie de l'argent qui soutient cette propagande vient de la Russie. En tout cas, à cause de cette propagande communiste, au bout de dix à vingt ans, le Canada se trouvera en face de problèmes assez sérieux, peut-être menaçants et certainement coûteux, et alors tout le pays pourra nous faire ce reproche que la majorité de ces communistes canadiens étaient des catholiques en arrivant au Canada. Pourquoi perdent-ils la foi? Il y a plusieurs raisons, mais parmi les causes principales il y a celle-ci: qu'entre les Irlandais et les Français du Canada il n'y a pas cette charité de coopération qui serait capable de sauvegarder la foi des immigrants."

S. G. Mgr Langlois devait être l'orateur suivant. Il avait assisté au début du déjeuner, mais comme, ce-lui-ci avait été fort retardé, Mgr Langlois qui devait quitter Québec dans l'après-midi dut s'absenter avant les discours.

Le révérend Lennox Williams, évêque anglican de Québec, exprima les souhaits de son clergé aux visiteurs, puis le premier ministre de la province, M. Taschereau parla ensuite.

Sir Joseph Flavelle

En débutant, sir Joseph Flavelle exprima le regret de ne pouvoir parler en français tout en portant un nom français.

Pour unir toutes les provinces du Canada, continue sir Flavelle, nous avons besoin de la confiance mutuelle, bien que nous différons d'opinion au sujet de plusieurs points essentiels. L'unité ne sera possible que dans une atmosphère de respect mutuel et de confiance. Ce n'est que par ce moyen qu'il sera possible d'obtenir une coopération qui permettra de poursuivre leurs destinées.

Si nous voulons remplir notre rôle, il faut d'abord faire la conquête de nous-mêmes; la bonne volonté a peut-être fait défaut quelques fois; il ne faut pas trop s'y fier à cette bonne volonté parce qu'il existe souvent des préjugés qui conduisent à l'animosité et c'est ce qui rend toute coopération impossible.

Il ne faut pas oublier que nous avons une longue histoire commune, des divisions de races et de religions. Si un nombre suffisant de citoyens dans notre province et dans la vôtre ne veulent pas suivre une ligne de conduite basée sur une sage tolérance et une intention sincère d'édifier, je crains que des réunions comme celle-ci, si agréables qu'elles soient, n'aient aucun effet pratique. Grâce à la gracieuse hospitalité de votre honneur, nous avons l'avantage de nous rencontrer dans des circonstances propres à resserrer nos liens d'amitié.

Nous, de la province d'Ontario, nous vous remercions, et vous, de la province de Québec, nous vous remercions. Y a-t-il une raison pour que nous ne nous comprenions pas, si nous le voulons véritablement? Si les meilleurs citoyens d'entre nous veulent coopérer en toute bonne foi, ne pouvons-nous pas réussir? Nous ne pouvons pas. Dieu, bien que sous des formes différentes, est dans des langues différentes, mais avec la même notion de nos besoins, nous avons un patrimoine commun, un héritage venant de nobles pionniers de l'Etat, de l'Eglise et dans la vie privée; ces pionniers sont les vôtres et les nôtres.

Sir Joseph Flavelle exprime sa ferme confiance dans l'avenir du Canada, avenir que réalisera la coopération entre les provinces et rappelle que seule la désunion peut empêcher cet avenir.

Le banquet de la ville de Québec

Au banquet d'hier soir donné par la ville de Québec aux délégués ontariens, les deux principaux orateurs ont été M. Athanase David, secrétaire provincial, et M. Ferguson, premier ministre d'Ontario. M. J.-H. Fortier présidait les agapes. Le maître d'hôtel a souhaité la bienvenue aux hôtes.

M. Athanase David

Nous savons que des hommes ont voyagé et fait des milles et des milles, guidés par leur foi et désir de trouver enfin la vérité, dit M. David. Nous savons donc qu'un sincère désir de donner un exemple de modération et de tolérance fut le seul motif qui vous guida vers la vieille cité de Québec et, ici, devant comme des hommes doivent se tenir, donnons-nous la main et espérons de la sorte sceller pour toujours la paix nécessaire entre Ontario et Québec. Il est une chose que je répétais souvent, que l'on me permettait peut-être de redire ici, c'est que dans les hautes sphères de l'intelligence, les amitiés naissent facilement et se gardent éternellement, c'est pour cela que dans le passé des Canadiens d'origine anglaise et d'autres d'origine française on semble dans les divers domaines de notre vie nationale travailler par l'esprit de modération et de tolérance pour rendre meilleurs ceux qui vivent dans notre pays.

A toutes les époques de notre vie nationale ou politique, dans les temps de danger ou lorsque des problèmes sérieux se dressaient, nous avons vu ces hommes unis par un sentiment de désir patriotique chercher une solution nationale.

M. David croit que notre province est appelée à jouer un grand rôle dans notre pays mais si cela arrive elle se souviendra du traité auquel ses ancêtres ont apposé leur signature.

Après avoir dit qu'on devrait peut-être mieux enseigner l'histoire du régime français aux petits Anglais, M. David annonce qu'un concours d'histoire est maintenant ouvert à tous les collèges fréquentant l'Ontario et le Québec, concours devant porter sur la période s'étendant de la découverte du Canada au traité de Paris, en 1763. Les manuscrits peuvent être présentés écrits en français ou en anglais.

Avec votre permission, Monsieur le Premier Ministre d'Ontario, nous croyons laisser à nos deux départements d'éducation de fixer les conditions de ce concours, mais je serais heureux que les juges appelés à distribuer la somme de \$1,000.00 que nous offrons fussent nommés par les universités d'Ontario et de Québec.

Puis ce geste fait au nom des collèges de Québec faire réaliser aux collèges d'Ontario combien nous croyons que c'est par l'instruction que nous croyons établir sur une base solide et à l'abri de tout préjugé la paix, la modération et la tolérance dans notre pays.

M. Sauvé

Le chef de l'opposition remercie M. Pérodeau de rencontrer le premier ministre d'Ontario sans courir le risque d'être dénoncé comme un homme dangereux.

Si nous sommes d'accord entre l'Ontario et Québec, dit M. Sauvé, ce n'est pas en vue d'une organisation contre le reste du pays, mais plutôt pour assurer le succès d'une politique qui serve les intérêts de la Confédération suivant la pensée dominante de ses pères et de ses deux grands maîtres.

Québec et Ontario ont des intérêts et des titres identiques dans l'inspiration de la politique. Intérêts géographiques, physiques, économiques. Il y a une égalité de sacrifice dans le développement de notre grand ouest canadien, dans l'organisation de nos chemins de fer, de nos canaux et de notre industrie nationale.

L'Entente sera très difficile si nous nous divisons sur le terrain économique. Je considère qu'il est nécessaire que l'Entente prenne une aide mutuelle dans la défense de nos intérêts économiques. Parlant au nom de mon parti, je suis prêt à donner des garanties satisfaisantes sur ce point. Mais nos démarches pour cela n'auraient aucun résultat heureux et durable si nos relations n'étaient pas basées de franchise amicale et de réelle justice. Pour mieux assurer cette Entente, chacune des provinces, dans sa législation ou autrement, doit éviter d'abord de froisser les sentiments de l'autre et chercher dans tous ses actes à respecter ce qui est le plus cher dans le cœur d'un Canadien de langue anglaise ou de langue française.

C'est en manifestant du respect pour ce sentiment sacré que s'efface cette Entente que nous désirons.

La politique sera beaucoup plus efficace, le jour où les questions de race et de religion auront cessé de soulever les passions populaires.

M. Ferguson

Le premier ministre d'Ontario parle ensuite:

Nombre de gens prétendent, dit-il, que la province d'Ontario a une antipathie marquée pour les Canadiens français, mais la présence de 350 citoyens représentant toutes les parties de l'Ontario ne pourrait guère prouver cette assertion.

Nous ne nourrissons aucun sentiment d'antipathie à l'égard de la province de Québec, mais, au contraire, nous ne sommes animés que des meilleurs sentiments pour votre province et pour ceux qui viennent de votre province. M. Ferguson cite à l'appui de ce qu'il avance, le fait que le nord et l'est de l'Ontario sont de plus en plus envahis par des Canadiens français. M. Ferguson a été ministre de la Colonisation durant cinq ans, et comme tel a eu de fréquentes relations avec les colons canadiens-français et les nombreuses amitiés qu'il a laissées à son départ ne démontrent certainement pas que son parti leur eût manifesté de l'hostilité.

On paraît croire dans la province de Québec, et au moins 90 pour cent des gens le croient, que la population anglaise d'Ontario veut supprimer la langue française et que pour y arriver, elle a adopté des mesures pour supprimer radicalement le français. M. Ferguson fait remarquer que depuis cinq ans, la province d'Ontario a dépensé cinq millions pour entraîner des professeurs de langue française dans les écoles d'Ontario.

La province d'Ontario a créé cinq écoles pédagogiques françaises, et le gouvernement ontarien a payé les frais de voyage à tous ceux qui voulaient se spécialiser dans l'enseignement du français, et a même payé les frais d'entretien. Le gouvernement ontarien a reconnu la nécessité du français dans les écoles; il a pris des mesures pour avoir des professeurs qualifiés et

a payé pour leur entraînement.

M. Ferguson déclare qu'il a discuté cette question avec le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et avec le premier ministre. Nous allons, dit-il, résoudre cette question. C'est un problème qui doit être envisagé, prétend-il, au-dessus des questions de provinces et de frontières, à la lumière d'idées inspirées par un patriotisme commun, et par les besoins de l'Empire.

Il arrive parfois, dit M. Ferguson, que les gens portent trop d'attention aux déclarations de fanatisme, ainsi que le disait M. Taschereau en déclarant que certains journaux et certaines gens d'Ontario avaient causé tous les ennuis entre l'Ontario et le Québec.

Je me demande s'il était prudent pour mon excellent ami le premier ministre de la province de Québec de citer ces gens et ces journaux comme des preuves majeures des sentiments qui animent les deux provinces l'une envers l'autre. J'ai à traiter avec des gens fanatiques et des éléments extrêmes, comme M. Taschereau doit traiter avec des gens et des éléments fanatiques. Il y a une classe de gens qui croient consciencieusement qu'une invasion aura lieu et qu'il faut y résister. Vous ne réglez pas cette question en déclarant que vous y résisterez jusqu'à la mort ainsi que le déclarait M. Taschereau cet après-midi.

Nous ne sommes pas venus ici dans cet esprit. Nous sommes venus ici pour représenter tous les éléments ontariens. Nous sommes disposés à rencontrer vos vues aussi loin que nous le pourrions, car il faut compter avec les considérations politiques, pour régler la situation, et nous voulons éliminer le plus possible les éléments qui pourraient surgir dans l'avenir. Nous ne cherchons pas l'appui des votes canadiens-français, bien que nous n'ayons qu'un député canadien-français qui supporte le gouvernement et que nous en voulions d'autres, mais nous voulons penser pour tout le corps électoral.

Le "Droit" et le "Devoir"

M. Taschereau a dit qu'il y avait certain journaux en Ontario qui disent telle et telle chose, et qu'il devrait les arrêter. J'aimerais bien pouvoir le faire, car je ne leur suis pas sympathique, mais je pense M. Taschereau de certains journaux de cette province, par exemple "Le Droit" et le "Devoir"? Nous n'avons pas de contrôle sur les journaux de cette catégorie en Ontario et vous n'en avez pas dans Québec sur des journaux de cette même catégorie. D'ailleurs, je crois que tout cela n'est que de la politique.

Le Dr Taylor fait l'éloge de notre enseignement

Un discours qui a produit une forte impression fut celui du Dr Bruce Taylor, recteur de l'Université Queen, de Kingston, Ontario.

M. Taylor dit quelques mots en français. M. Taylor croit que "Bonne Entente" sera obtenue réellement le jour où en Ontario on saura suffisamment le français pour comprendre la province de Québec.

Il a fait la visite de nos écoles et a constaté qu'ici, on parle mieux l'anglais que les élèves d'Ontario parlent le français. Il faut en Ontario former la mentalité, il faut montrer à la population la nécessité de parler les deux langues. Par son merveilleux développement, la province de Québec nous donne l'exemple à tous les gens, son système de colonisation, le dévouement du clergé catholique sont des faits historiques que l'Ontario peut admirer. Sans le clergé catholique, la province n'aurait pu survivre.

M. Taylor fit l'éloge de notre système d'enseignement, de nos universités, de nos collèges, de nos écoles, il affirme que l'Ontario pourrait prendre exemple sur nous.

M. Cockshutt termina les discours en remerciant la population de Québec de la réception qu'elle a faite aux visiteurs.

Propos d'Ottawa

(Suite de la première page.)

prendre officiellement par une déclaration. Ce manque d'égard aurait indisposé les cabinets coloniaux et expliquerait, en partie, le refus clair et net de prendre part à une conférence impériale.

On ajoute ici, à la veille de la session, que des députés et peut-être les ministres eux-mêmes soulèveront la question importante du protocole, et qu'il se produira un important débat sur le sujet. Le cabinet sera ainsi en mesure de connaître l'opinion du parlement et d'en tenir compte.

Cette conférence impériale manquée rappelle aussi celle que le gouvernement travailliste a voulu tenir l'année dernière, sans succès d'ailleurs. Elle devait porter sur la question de la colonisation.

M. Ferguson, ministre des colonies, voulait avoir tout d'abord qu'un système il serait préférable de suivre pour que les Dominions et l'Angleterre s'entendent et se consultent sur chaque point de la politique extérieure de l'Empire à mesure que chacun se présenterait. Il voulait ensuite trouver un moyen pour rendre permanentes et efficaces les décisions prises aux conférences impériales, pour empêcher qu'un gouvernement colonial ou plusieurs d'entre eux, ou même le gouvernement de l'Empire abandonnent une décision prise à une conférence et n'en tiennent pas compte. Les gouvernements sont universels aussi d'ailleurs, et leurs successeurs adoptant une politique opposée, il n'y a plus de continuité dans la politique impériale. Afin de remédier à cet inconvénient, le gouvernement impérial suggère aux colonies d'amener aux conférences des représentants de tous les partis politiques et d'obtenir de leurs parlements, avant de partir, le droit de prendre des décisions définitives.

Ces deux points ne sont pas faciles à régler, en effet, et on comprend bien que les colonies aient refusé de les prendre en considération, pour le moment. Cependant, la réponse de notre premier ministre sur la deuxième question a été singulièrement lucide et claire. Le parlement, a-t-il dit en substance, ne peut abandonner son droit de réviser, d'accepter ou de refuser les décisions prises à une conférence. Il possède l'autorité souveraine et il doit l'exercer. S'il les re-

jeté, il mettra bien de la confusion dans la politique impériale, c'est vrai, de même que s'il les amende. Mais enfin, ces propositions impériales peuvent ne pas lui convenir, ou lui être préjudiciables, et c'est à lui de le dire et de décider comme il l'entendra.

L'Australie, de son côté, a suggéré une solution du premier problème. Le gouvernement impérial, a-t-elle prétendu, peut prévoir les questions de politique impériale étrangère qui seront à l'ordre du jour dans quelques semaines ou quelques mois. Il peut alors fournir d'avance aux colonies les faits, informations, renseignements qui seront pour elles les éléments d'une décision. Et lorsque la question se posera officiellement ensuite, les cabinets des Dominions seront en mesure de communiquer tout de suite à l'Angleterre la décision qu'ils ont prise. Ainsi, avant la crise du Soudan, M. Baldwin aurait pu envoyer aux Dominions tout ce qu'il avait de renseignements sur le sujet. Lorsque la crise s'est produite, ceux-ci auraient pu communiquer tout de suite leur avis par dépêche.

Mais comme la conférence n'a pas eu lieu, aucun des deux problèmes plus haut mentionnés n'est résolu.

Léo-Paul DESROSIERS.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

LA COLONISATION

M. le directeur, Je vous prie de publier cette lettre ouverte à M. Jules Langlais, député de Temiscouata.

Monsieur, Comme vous êtes un des rares députés qui ont parlé de colonisation d'une manière intelligente à la Législature, je viens vous demander de revenir à la charge durant la présente session.

Si notre agriculture végétale, si nous avons aujourd'hui deux millions de Canadiens français aux Etats-Unis et la moitié de notre population dans la seule ville de Montréal, c'est dit, en grande partie, au stupide système de colonisation adopté par nos gouvernements. Sans colonisation dans un pays neuf, pas de progrès possible en agriculture. Sans colonisation et sans agriculture, c'est la ruine.

Or, depuis 60 ans, le colon a toujours été sacrifié. Aucun programme précis de colonisation! Il y a un demi-siècle que des gouvernements intelligents ont tenté, dans toute la province, les domaines forestiers des domaines colonisables, en mettant chacun chez soi, le colon pour lui permettre de défricher et de vivre, l'industriel et le marchand de bois pour les empêcher de nuire au colon. Au lieu de jeter des millions à la voirie pour l'agrandissement des automobiles, pourquoi n'a-t-on pas sillonné de routes et de chemins de fer toutes nos régions de colonisation? C'est grâce au chemin de fer Canadien National et non à l'initiative du gouvernement provincial que la région de l'Abitibi fut ouverte aux colons. Que fait le gouvernement pour obtenir un chemin de fer entre Mont-Laurier et Amos et pour le chemin de fer de la Gaspésie? Nos gouvernements ont fait tout leur possible, depuis 50 ans pour tuer la colonisation: une politique qui protège les colons, n'apporte pas de millions dans la caisse électorale.

Nos meilleurs terres ont été concédées aux marchands de bois en retour d'écus sonnants. Quand tout le bois commercial fut pillé, ces lots furent vendus aux colons. Comment voulez-vous qu'un colon pauvre et chargé de famille vive dans ces conditions? Il a beau être un héros, il crève de faim, il ne peut qu'être blâmé ceux qui se découragent et prennent le chemin de la ville ou des Etats-Unis, où ils espèrent au moins trouver, chaque semaine, la subsistance de leur famille. Je voudrais voir nos ministres aux prises, durant quelques années, avec les mêmes insurmontables difficultés. Ils apprendraient vite à trouver le colon intéressant, héroïque et digne d'encouragement. Ils n'hésiteraient pas à lui voter des millions chaque année, s'il le fallait pour lui venir en aide. Dans l'impasse où je me trouve actuellement le colon devra se résigner à une prime d'au moins \$20, pour chaque arpent qu'il défriche. C'est le seul moyen de garder nos colons, d'attirer vers les terres neuves, les jeunes gens des vieilles paroisses et de réparer les erreurs du passé. Il est beau de fonder des prix de littérature et de beaux-arts, mais cet encouragement au colon serait encore mieux placé, parce que la colonisation, aujourd'hui plus que jamais, est une oeuvre de salut national.

M. Taschereau annonce que le cabinet étudie le projet d'un crédit rural. Je trouve tout à fait blâmable que l'Etat lui-même organise et fasse fonctionner un système de crédit agricole. Le gouvernement a garanti \$15,000,000 pour empêcher la faillite de la Banque Nationale, pourtant ce n'est pas l'Etat qui dirige les opérations de la banque qui l'a absorbée ce sont les intéressés. Or, ce sont les cultivateurs qui sont intéressés à la fondation d'un crédit rural. Le ministre ne peut ignorer qu'il existe depuis octobre dernier une "Association Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec." Dans son prochain congrès, cette association pourrait étudier ce projet et tracer le programme d'un crédit agricole. Le gouvernement verserait \$15,000,000 et cette nouvelle banque créée par les cultivateurs, pour les cultivateurs, dirigée par les cultivateurs fonctionnerait d'autant mieux que l'Etat lui laisserait plus de liberté et d'initiative.

Arrêtez-vous aussi la bonté de rappeler à la Législature que le congrès des cultivateurs, tenu à Québec l'automne dernier, a voté un certain nombre de résolutions qui seraient très intéressantes pour nos députés en session?

Je vous félicite de vous être fait,

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY CAMILLE

SOURCE

Infatigable contre l'indigestion la Goutte la Rhumatisme, Maladies du Foie et autres maux de la vie.

En Vente chez votre Pharmacien.

AGENT GENERAL POUR LE CANADA

J. ALFRED OUMET

25 Rue St. Paul Est, Montréal

en plusieurs circonstances, le champion du cultivateur et du colon. Il faut que toute la députation comprenne comme nous que ce n'est pas le commerce des liqueurs ou la volaille, mais la colonisation et l'agriculture qu'il faudrait inscrire en tête de notre programme politique.

Veillez me croire, cher Monsieur.

Votre tout dévoué,

J.-A. R.

La Minute Gaie

PROFONDEUR D'UNE PANIQUE

"N'empêche que si le bateau avait chaviré ou sombré du coup, tous les passagers du salon et de l'entrepont se seraient noyés dans ce commencement de panique, car personne ne songea à ouvrir les portes de sortie."

(Compte rendu de Journal)

DEVANT LE TRIBUNAL

Le président. — Comment, malheureux, avez-vous pu risquer votre honneur, votre liberté, tout votre avenir, pour prendre trente misérables sous dans cette caisse?

Le prévenu. — Vous avez raison, monsieur le président, mais que voulez-vous! Il n'y avait que cela!

UN MOT DE FORAIN

Le père Desbois, auteur de l'admirable monument à Puvion de Chavannes, qui va être inauguré ces jours-ci, se trouvait un de ces derniers soirs avec Forain à une réunion d'artistes et ils sortirent ensemble pour regagner le seizième arrondissement, où ils habitent l'un et l'autre.

Il montait dans un taxi qui s'arrêta d'abord devant le petit hôtel de Forain, rue Spontini.

Forain, en descendant, tend un billet au chauffeur.

— Mais non, s'écrie Desbois, je paierai en arrivant chez moi. Je suis riche.

— Ce n'est pas vrai, dit Forain en remettant à regret le billet dans son portefeuille. Si vous étiez riche, vous me laisseriez payer.

COQUILLE SACRILEGE

"Papineau: — Chénéville, villa-

NOUVEAUTE

Cartes postales illustrées

Voyage du "Devoir" en Acadie

13 sujets, phototypie noire, la série, 25 sous, (27 sous franco).

Sujets au choix, 2 pour 5 sous (6 franco).

Le cent, au choix, 1.50 (1.60 franco).

Le mille, au choix, 10.00 (10.65 franco).

LISTE DES SUJETS

1. Grand-Pré. — Eglise du Souvenir et monument d'Évangéline.
2. Grand-Pré. — Les saules d'Évangéline.
3. Grand-Pré. — La Grande Pré, l'église et les saules dans le lointain.
4. Grand-Pré. — Le Puits d'Évangéline et les Saules.
5. Grand-Pré. — Le monument d'Évangéline par Hébert.
6. Grand-Pré. — La messe des pèlerins au moment de l'élevation.
8. Horton Landing. — Bénédiction de la Croix commémorative de l'embarquement.
9. Horton Landing. — M. Bourassa porte la parole.
14. St-Léonard, N.B. — M. Bourassa répond aux souhaits de bienvenue.
16. St-Joseph de Memramcook. — Groupe de voyageurs.
17. Panorama de St-Joseph de Memramcook.
25. Pubnico Ouest, N.E. — Réception à la porte de l'église.
30. Shediac. — M. Bourassa dit au revoir à la terre acadienne.

DEFILE HISTORIQUE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DE JUIN 1924

12 sujets, phototypie noire, 25 sous (27 sous franco). La douzaine (144 cartes), 2.50, (2.65 franco).

(Se vendent en série seulement.)

1. Jacques Cartier explore le St-Laurent (1534).
2. Champlain à Québec (1608).
3. Louis Hébert, premier colon du Canada (1617).
- 4.

Demandes de
la C. T. C. C.L'UNIFORMITE DE L'HEURE
DANS LA PROVINCE — LA LOI
DU DIMANCHE — UNE LOI
POUR LES BARBIERS, ETC.

Québec, 29. (D.N.C.) — L'établissement d'un conseil supérieur du travail, une plus stricte observance de la loi relative au travail du dimanche, une aide aux écoles industrielles, et aux bureaux de placements syndicaux, telles sont les principales demandes formulées, hier matin, à MM. Taschereau et Gaillet, par les délégués du bureau confédéral des travailleurs catholiques du Canada.

Les délégués étaient MM. P. Beaulieu, A. Morin, J.-G. Bolduc, F. Laroche, J. Comeau, M. L'abbé Delisle, et les représentants des ouvriers de la rive sud. Ils ont demandé aussi au gouvernement de présenter une loi pour obtenir l'uniformité de l'heure dans la province afin que ne se répète plus le gâchis de l'avance de l'heure.

Les travailleurs veulent que les heures de travail dans l'industrie de la pulpe et celle des cotonnades soient de 48 par semaine. Ils demandent au gouvernement de nommer une commission pour étudier la question du salaire minimum des femmes. Ils prirent le gouvernement de défendre le travail de nuit dans les boulangeries; le travail de nuit s'arrête à 8 heures le soir et reprend à 4 heures le matin. Ils insistent de nouveau sur le projet de loi relatif aux barbiers, puis insistent encore pour une amélioration de la loi relative à l'inspection des bouillottes. Les travailleurs catholiques ont exprimé leurs désirs par l'entremise de M. Thomas Poulin, secrétaire adjoint du Bureau confédéral. Ils ont remercié le gouvernement de ce qu'il a fait et lui ont demandé de continuer. Ils ont fait plaisir à M. Gaillet, car M. P. Beaulieu, le président, a déclaré que les ouvriers ne veulent pas voir changer le ministre du travail actuel, M. Gaillet. Si on était sûr que son remplaçant serait un syndiqué catholique, ce serait une autre affaire.

Les ouvriers de la rive sud demandent que des cours du soir soient donnés dans les écoles techniques et profitent de l'occasion pour remercier M. Taschereau de démarches qu'il a faites et pour leur obtenir un contrat, celui de la construction d'un bateau pour la Cie de la Traversée de l'île d'Orléans. Les ouvriers ont aussi consenti à une diminution de salaire pour avoir ce contrat qui leur donnera de l'ouvrage.

LE CHEZ-SOI MODELE

Nous nous efforçons constamment d'améliorer notre chez nous, de le rendre plus confortable, plus agréable, plus attrayant pour ceux qui l'habitent comme pour ceux qui viennent nous y visiter.

Jamais plus qu'aujourd'hui on n'a pu jouir de plus de facilités pour atteindre ce but. Sans parler de toutes les merveilleuses inventions modernes qui adoucissent la tâche de la ménagère, les foyers du vingtième siècle présentent les arrangements les plus harmonieux et les décorations les plus artistiques.

Si l'on a raison de dire que ce qui nous entoure exerce une certaine influence sur notre caractère et notre destinée, on peut sans crainte affirmer que le foyer, où nous passons la plus grande partie de notre temps, doit influencer extraordinairement sur nos dispositions intérieures.

Une pièce claire, gaie, d'arrangement élégant, ne peut être que d'un heureux effet sur celui qui l'habite, comme une pièce terne, renfermant rien d'agréable à la vue, ne peut qu'exercer une certaine dépression sur l'individu le mieux équilibré.

Maintenant, à moins d'être naturellement doué en cette matière, il est parfois difficile de s'occuper soi-même de la décoration d'un intérieur. Un simple cousin, à cause de sa couleur mal appropriée, une draperie de teinte indécise ou aux plis mal disposés, peuvent être d'un effet désastreux dans un ensemble qui, sans cela, aurait été parfaitement réussi.

Aussi, pour répondre à ce besoin d'embellissement du foyer, il fallait l'innovation d'un service spécial qui fut en même temps une science et un art.

Le "Chez-Soi Modèle" au troisième, chez Goodwin, est la plus parfaite expression de ce service d'embellissement du foyer.

C'est le projet de ce genre le mieux réussi au Canada; et il ne s'est jamais vu rien de semblable à Montréal. Si l'on considère que le "Service d'embellissement du Chez-Soi Goodwin" a construit une véritable maison de sept pièces, comprenant cuisine, salle de bain, salle à manger, "living room", salon vitré et deux chambres à coucher — avec toiture en bardeaux, murs plâtrés, parquets de bois dur, fenêtres, installation électrique — a peint les murs ou les a recouverts de papier-tenture, a garni les fenêtres de rideaux et de draperies, a étendu de moelleux tapis sur les planchers, a meublé confortablement et artistiquement les différentes pièces de cette maison — si l'on considère que le Chez-Soi Modèle est complet jusqu'au moindre détail — l'on comprendra que le tout forme une exposition d'un extrême intérêt et une aide inestimable pour tous ceux qui ont à cooier le bel arrangement de leur foyer.

En prenant le Chez-Soi Goodwin comme modèle, l'on peut dire, à un sou près, ce qu'il en coûtera pour meubler et garnir son intérieur. Vous n'avez pas à vous demander de quel effet sera tel aménagement dans telle pièce, telle draperie à telle fenêtre, et ainsi de suite. Le Chez-Soi Modèle vous évite ainsi des essais que vous pourriez regretter, en vous permettant de voir et d'étudier un ensemble du goût le plus parfait.

Ce Chez-Soi Modèle remportera, nous l'espérons, nous en sommes certains, le plus vif succès. (Communiqué)

LA DIVINE
COMEDIEDANTE VISITE, AUX ENFERS, LA
REGION DES USURIERS. — LE
DIX-SEPTIEME COURS DE M.
L'ABBE HENRI JASMIN

Par le moyen d'un cordon dont Dante avait l'habitude de se ceindre les reins et qu'il remit à Virgile, celui-ci fit venir, d'une manière bien étonnante, le gardien du 8e cercle afin de pouvoir descendre vers les fraudeurs. Aucun chemin, aucun sentier ne s'ouvrait devant les pèlerins arrivés désormais au bord de l'abîme infernal, entre le 7e et le 8e cercle. Le monstre qui garde les fraudeurs se nomme Gerion, à la face "humaine", au corps de "serpent", à la queue de "scorpion", "bête qui infecte le monde entier". Cette bête a deux pattes velues; le dos, la poitrine et les deux flancs sont "peints" de piéges et de boucliers. Les couleurs en sont plus brillantes que celles des étoffes tissées par les Tartares ou les Turcs. Même la jeune Lydie, Arachné, en défilant Minerve, ne tissa jamais de pareilles toiles. C'est sur le bord de l'escalier que se trouve le "hiéou", Gerion s'est avancé jusqu'à la poitrine, agitant dans le vide sa queue "venéuse". Appuyé sur le rocher, il ressemble à une barque dont une partie repose sur la rive, ou au Castor, chez les "Germains gloutons", lorsqu'il se prépare à faire la "guerre" aux poissons.

C'est sur ce monstre que doivent monter les deux voyageurs pour opérer leur descente. Pour atteindre la "méchante bête", Dante et Virgile ont à tourner à "droite" et à faire une "dizaine de pas", tout en évitant toujours le "rable embrasé" et "la pluie de feu". Comme Virgile tient à ce que son disciple ait une idée complète du cercle des "viens", il lui demande d'aller un peu plus loin, d'examiner attentivement la catégorie de dames qu'il va rencontrer et d'être "bref" dans ses discours avec eux; pendant ce temps, le maître s'entretient avec Gerion et s'entend avec lui pour la descente. Ici, les réprobus que Dante a sous les yeux sont tous assis. De leurs yeux éclate la douleur. Contre la pluie de feu et le sol enflammé, ils ne peuvent assez agiter leurs mains pour se protéger. Dans leurs mouvements, ils ressemblent aux chiens, qui, durant l'été, font tout pour se garantir, de leur museau et de leurs pattes, contre les piqûres ou des puces, ou des mouches, ou des taons". Ce n'est pas aux traits de leurs figures que Dante peut reconnaître ces dames. Mais bien vite il s'aperçoit qu'au cou de chacun d'eux pend une petite bourse vide et peinte d'un blason particulier. Cela suffit pour lui permettre de conclure qu'il a devant lui d'illustres usuriers appartenant à des familles nobles. Comme dans ces bourses il n'y a plus ni or ni argent, ces usuriers se "repaissent de vaine" en fixant leur "iristes regards" sur de petits sacs vides, mais ornés des vains emblèmes de leurs familles. Si pendant leur vie, ils ne se sont livrés à aucun travail manuel, et se sont constamment appliqués à écorcher leur compatriotes, leurs mains sont éternellement actives en enfer, mais ne peuvent les défendre contre le feu qui ne cesse de les couvrir et de les brûler des pieds à la tête. Désœuvrés sur la terre, ils ne connaissent aucun repos en enfer. Inextinguibles durant leur vie, ils ne sont pas éparpillés après leur mort. Certains autrefois, ils sont écorchés par le feu et de petits sacs vides, mais ornés des vains emblèmes de leurs familles. Si pendant leur vie, ils ne se sont livrés à aucun travail manuel, et se sont constamment appliqués à écorcher leur compatriotes, leurs mains sont éternellement actives en enfer, mais ne peuvent les défendre contre le feu qui ne cesse de les couvrir et de les brûler des pieds à la tête. Désœuvrés sur la terre, ils ne connaissent aucun repos en enfer. Inextinguibles durant leur vie, ils ne sont pas éparpillés après leur mort.

Quelques autres fois, ils sont écorchés par le feu et de petits sacs vides, mais ornés des vains emblèmes de leurs familles. Si pendant leur vie, ils ne se sont livrés à aucun travail manuel, et se sont constamment appliqués à écorcher leur compatriotes, leurs mains sont éternellement actives en enfer, mais ne peuvent les défendre contre le feu qui ne cesse de les couvrir et de les brûler des pieds à la tête. Désœuvrés sur la terre, ils ne connaissent aucun repos en enfer. Inextinguibles durant leur vie, ils ne sont pas éparpillés après leur mort.

Sans s'y attendre, Dante se voit tout à coup interpellé par un de ces usuriers. Étonné de le savoir vivant en enfer, ce célèbre usurier de Padoue lui annonce, à l'avance, que Vitaliano del Dente (de Florence), alors sur terre encore, viendrait "s'asseoir à sa gauche". En plus, de nombreux Florentins lui assourdisaient les oreilles en soulevant d'un "chevalier" la venue en enfer d'un "chevalier" de Florence du nom de Giovanni Buiamonte, ignominieusement pour "vexations". Comme il en avait reçu l'ordre, Dante revient vers son guide sans s'être trop attardé. Déjà monté en croupe sur le "terrible monstre", Virgile invite son disciple à s'armer d'audace pour la descente vers le 8e cercle où sont tourmentés les fraudeurs. Tout frissonnant et comme sous l'empire de la "fièvre quarte", Dante se place devant son maître qui veut le protéger contre la queue du monstre. Encouragé par les paroles et le maintien de son guide, Dante veut faire bonne contenance. Il aimerait à prononcer quelques mots, mais l'épouvante lui étouffe la gorge. Aussi, Virgile s'en est rendu compte; il tient son disciple dans ses bras et le presse sur lui. Sur l'ordre du maître, Gerion se met à "nager" lentement dans l'air et à descendre graduellement vers le 8e cercle. Durant cette descente, Dante prétend avoir été en proie à une épouvante plus grande que celle qu'il éprouva Phédon et Icare et dont parle Ovide dans ses Métamorphoses. Peu à peu, Dante "perçoit" l'horrible fracas du fond de l'abîme. Déjà il voit du feu et entend des lamentations de tous côtés. Il ne sait plus comment se contenir tant la frayeur et l'angoisse le pressent. Il se serre de plus en plus sur son maître et se sent descendre vers de bien "grands tourments". Comme un faucon qui revient "honteux et mécontent" vers le fauconnier, Gerion descend toujours lentement, en évoluant en de larges cercles. Enfin, il parvient tout au fond où il doit déposer les deux voyageurs au "pied du bord escarpé". Une fois sa tâche accomplie, Gerion disparaît avec la rapidité d'une flèche. En compagnie de son maître, Dante va dorénavant visiter la région des "fraudeurs". C'est un lieu de supplice partagé en dix fosses impenses dont l'ensemble porte le nom de Malebolge.

Histoire de l'art

Ce soir, à l'Université, M. J.-B. Laget donnera la huitième leçon de son cours d'histoire de l'art. Il traitera de la peinture française au XIXe siècle. L'entrée est libre.

LES SYNDICATS
CATHOLIQUES

SUCCEDES DES MENUISIERS

Le syndicat des menuisiers a tenu une très belle réunion mercredi soir, à la salle No 2, édifice des syndicats, 655, de Montigny est. Douze nouveaux membres ont été initiés, malgré la période de chômage que nous traversons. M. R. Binette, agent d'affaires, a annoncé, aux applaudissements de tous, que le Conseil des métiers de la construction avait signé un contrat important avec la firme A. et D. Boileau Le syndicat a voté la réduction de la taxe d'entrée à \$5, au lieu de \$10, mais pour un mois seulement. Les menuisiers non syndiqués sont priés de profiter de l'initiative. Les perspectives pour le printemps sont excellentes, après une enquête générale dans la ville par l'agent d'affaires.

PROCHAIN EUCHRE-CONCERT

Le comité spécial-conjoint des syndicats des menuisiers, des maçons et des journaliers travaille à l'organisation d'un grand euchre-concert qui sera donné à la salle des Chevaliers de Colomb, le samedi, 18 avril prochain. Le comité spécial s'assemble ce soir, au bureau de M. R. Binette. Qu'on en prenne note.

CORDONNIERS-TREESERS

Le syndicat No 3, des cordonniers-treesers, se réunit, ce soir, à la salle No 2 des syndicats catholiques, 655, de Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. G. Laurier, agent d'affaires. Par ordre.

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Le syndicat catholique et national des journaliers se réunit dimanche après-midi, à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655 de Montigny est. Rapport de l'agent R. Binette. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

CE SERAIT
UN INCENDIAIRE

D'APRES LES TEMOIGNAGES DONNES DEVANT LE COMMISSAIRE DES ENQUETES, LE FEU AURAIT ETE ALLUME PAR UNE MAIN CRIMINELLE A L'EGLISE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Le commissaire Emmett Quinn a enquêté hier sur l'incendie qui s'est déclaré à l'église Saint-Louis-de-France, le 23 janvier dernier. La preuve demeure que le feu a été mis par un incendiaire. M. l'abbé Bonaventure Poirier, vicaire de la paroisse, a déclaré qu'il avait examiné les endroits où l'incendie s'était déclaré. Il a noté qu'on avait soulevé la boiserie et qu'on avait mis le feu entre les murs.

M. Donat Théoret, 19 ans, assistant-sacristain, qui a averti le sacristain de l'incendie, a vu un bonhomme qui a commencé à faire un chemin de croix juste à l'autel où les flammes ont été découvertes et qui a disparu subitement en laissant ses dévotions inachevées.

On se rappelle qu'à dix minutes d'intervalle, deux incendies ont éclaté dans l'église, l'un dans la sacristie et l'autre au pied d'un autel latéral.

Croyez-vous le "Devoir" utile? Faites-le lire, abonnez ou faites abonner vos amis.

Il n'est pas de plus sûr ni de plus utile propagande.

"Renaissance polonaise"

Ce soir, salle Saint-Sulpice, rue Saint-Denis conférence du cercle d'Action française de l'Université de Montréal. Jean Le Sage E. E. M. présentera la conférence. M. Jean Desjardins établira un parallèle entre la Pologne et le Canada français.

Mlle Marie Rose Décarie, et le Dr Louis Verschelden chanteront et Mlle Germaine Malepart interprétera du Chopin.

(Communiqué.)

Maux de tête provenant de légers rhumes

Les comprimés laxatifs de Bromo Quinine soulagent du mal de tête en chassant le rhume. Remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E.-W. Grove, Fabrique au Canada.

Quinze ans à la charrue

CE QU'IL DIT LE PATRIOTE DE L'OUEST

Nous lisons dans le *Patriote de l'Ouest*, du Prince-Albert, Saskatchewan: "Les fêtes du quinzième anniversaire du *Devoir* suscitent, dans toute la presse catholique du Canada, des sympathies non équivoques, à l'adresse de son vaillant directeur et de la phalange de journalistes distingués, qui ont contribué si puissamment à relever le ton de nos journaux de toutes couleurs et de toutes allégeances."

Nous devons remettre à la semaine prochaine le récit de ces solennités; mais en attendant, nous prions le *Devoir* d'accepter l'humble hommage de nos vœux et de notre admiration.

La femme idéale

Fort, saine, superbe de taille et de figure, avec une heureuse disposition d'esprit. De son état dépend le bien-être physique de ses enfants et le bonheur de ceux qui l'entourent. Ce n'est qu'en se maintenant dans le meilleur état de santé possible qu'une femme peut donner aux autres le meilleur d'elle-même. Quand elle est faible et souffrante, il existe un remède éprouvé et véritable, le Composé végétal de Lydia E. Pinkham, fait de racines et d'herbes, qui depuis cinquante ans, dans toute l'étendue du Canada, rend aux femmes la santé et le bonheur.



GOOD YEAR BELTING

Les machines munies de la courroie Goodyear ne font que très rarement défaut en ce qui concerne la transmission

Goodyear means Good Wear

CANADIEN NATIONAL

La route du sud la plus confortable et la meilleure

Seul service direct de wagons-lits pour la

FLORIDE

De Montréal à la Virginie, les Carolines, la Georgie et, la Floride sans changer de voiture ou de gare.

LE WASHINGTONIAN

Départ de Montréal (Gare Bonaventure) à 8.15 p.m.

Pour New-York, Philadelphie, Baltimore et Washington. Train complet direct, comprenant wagons-lits à sections, compartiments et salons, wagon-restaurant et wagons de première classe modernes.

(Service direct de wagons-lits pour Richmond, Charleston, Jacksonville, St-Augustine, Ormond, Palm Beach Ouest et Miami. Raccourcissements commodes pour la Havane via Key West et pour Nassau via Miami.)

Mar. (Service direct de wagons-lits pour Jeu. Richmond, Jacksonville, Tampa et Sam. St-Petersburg.)

Détails complets et places réservées au Bureau des billets, 230, rue Saint-Jacques, Tel. Main 3620

Le banquet à M. Montpetit

L'Association des anciens élèves de l'Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal a déjà reçu un bon nombre d'adhésions pour le banquet qu'elle offrira à M. Edouard Montpetit, le samedi, 7 février, à l'hôtel Windsor.

L'Association a adressé plusieurs centaines d'invitations mais comme elle tient à réunir le 7 février tous les amis de M. Montpetit elle prie ceux qui n'ont pas reçu d'invitation de vouloir bien communiquer sans retard avec l'une des personnes suivantes: M. Hector Perrier, édifice Power, chambre 501; Yves Tessier-Lavigne, 404, rue Saint-Hubert; Emile Benoist, "Le Devoir", 340, Notre-Dame est, tél. Main 7460.

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" -- dirait Lafontaine

Avocats Archambault & Marcotte 30, ST-JACQUES, MONTRÉAL Joseph Archambault C.R., M.P. Émile Marcotte Avocat de la Couronne L. L. B.	Dentiste Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dame Dr R. Laporte Spécialité: EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES Téléphone: Westmount 6994	Notaire Tél.: Bélair 2143 Chs Archambault, c.e.s. Heures de bureau: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir 755 MONT-ROYAL EST
Avocat Aldéric Blain B.A., L.L.B. Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest, Immeuble Duluth, chambre 21 Aviseur légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord	Dentiste Dr Ad. L'Archevêque 465, PARC LAFONTAINE Tél. Bélair 1391 Angle Christophe Colomb	Notaire L.-D. Clément 30, rue Saint-Jacques Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J
Avocat Eugène Simard B.A., L.L.B. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est Montréal	Dentiste Heures de bureau: 9 a.m. à 9 p.m. Dr Paul E. Perrault Extraction et traitement sans douleur 955 RUE ONTARIO EST Angle Ave Papineau Tél. Est 3272-W	Notaires J. Edouard Jeannotte Charles Duval Jeannotte & Duval Règlements de successions — Prêts et Placements — Incorporations Tél. Est 6198 706, STE-CATHERINE EST
Avocats Vanier & Vanier Anastase Vanier Guy Vanier Tél. Main 2632 97 SAINT-JACQUES	Dentiste Heures de bureau: Le matin, de 9 à midi. L'après-midi, de 2 à 6. Le soir de 7 à 9. Dr G. Plamondon 1430, RUE ONTARIO EST. Tél. Clarté 3021 Angle Frontenac	Notaire Téléphone: Main 3228 Horace Lippé Placements d'argent — Organisation de compagnies — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTRÉAL
Dentiste Bureau: Upt. 5592 TEL. Rés. West. 542 Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur — Méthodes modernes 149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES	Dentiste Tél. Bélair 4037 De 9 a.m. à 9 p.m. Dr C.-G. Chagnon CHIRURGIEN-DENTISTE Méthodes modernes — Stérilisation très soignée 467A MONT-ROYAL EST — MONTRÉAL (Coin St-André)	Optométriste Heures de bureau: 9 a.m. à 6 p.m. Salon d'Optique St-Germain Ajustement de lunettes et pince-nez 453, RUE SAINT-DENIS Tél. Est 3798 Près rue Sherbrooke
Dentiste Bureau: York 1542 Domicile: Walnut 4109 Dr Eugène Côté, L.D.S. 135, RUE NOTRE-DAME OUEST Heures: 9 à 4; Jeudi soir excepté UN seul Bureau	Médecin Tél. Est 7580 Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée 468, SAINT-DENIS MONTRÉAL	Professeur 259, RUE ONTARIO E. LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval. Officier d'Académie — Auteur Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie
Dentiste Téléphone Est 9238 Dr A. Heynemand 275, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL	Médecin Consultation: de 12 à 3 p.m. Dr J.-M.-A. Valois Spécialités: Voies Urinaires — Electrothérapie Tél. Est 5417 46, RUE SAINT-DENIS	Professeur Tél. Est 6162 René Savoie, I.C.I.E. Cours préparatoire du professeur Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire Cours Classique, Commercial, Leçons privées 238, RUE SAINT-DENIS Près Ecole Polytechnique Montréal.



\$25 ou \$100 par semaine

Il y a quelques années, deux jeunes gens entraient à l'emploi d'une de nos grandes maisons de commerce. Tous deux possédaient les qualités essentielles du bon employé. Travailleurs assidus, enthousiastes, loyaux, ils accomplissaient bien la tâche qui leur était dévolue.

Les années passèrent. L'un des deux jeunes gens, plus hardi et prévoyant que l'autre, étudia durant ses heures de loisir et monta d'échelon en échelon. De teneur de livres, il devint secrétaire-trésorier de la compagnie.

L'autre resta à l'emploi secondaire qu'il avait occupé dès le commencement. Aujourd'hui, la maison, pour des raisons d'économie, l'a remercié de ses services et il est sans emploi; l'autre, celui qui a étudié, est intéressé dans la compagnie et reçoit des appointements importants.

Quelle est votre valeur en dollars?

Détachez et adressez-nous le Coupon ci-dessous qui vous donne droit, sans aucune obligation de votre part, à notre brochure.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

COURS PAR CORRESPONDANCE

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal
 Coin Viger et St-Hubert
 Montréal

Adresses-moi par retour du courrier notre Brochure "L'ECOLE CHEZ-SOI" que je pourrai garder sans aucune obligation de ma part de suture vos cours.

Nom: _____ Occupation: _____

E-44 Adresse: _____

\$15,000 EN PRIX

1er prix, l'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.

2ème prix, \$2,000.00 en argent.

3ème prix, \$1,000.00 en argent.

4ème prix, \$500.00 en argent.

5ème prix, \$100.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3,000 pour \$100.00 et 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, p'te, directeur, ou téléphonez 6821. Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

Asquith n'a pas démissionné

Londres, 30. (S.P.A.) — A une réunion du parti libéral, hier, l'ancien premier Asquith a dit qu'il n'a pas démissionné comme chef libéral depuis son élévation à la chambre des lords. Aussi a-t-il dit qu'il parlait comme chef du parti.

M. Lloyd George a dit qu'il ne l'aurait pas transporté à Montréal le 15.

Feu Henri Halde

Henri Halde, élève de septième, au collège St-Romuald de Farnham, est mort de la fièvre typhoïde vendredi, le 23 janvier. La maladie a frappé le jeune Halde après sa rentrée au collège, le 7 janvier, où l'on l'a transporté à Montréal le 15.

LA SANTE

PAR LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE ET DE SANTE PUBLIQUE

SOIN DE L'ENFANT

Toute mère désire procurer à son enfant les meilleurs soins possibles. Voilà une proposition dont nous sommes tous convaincus et à laquelle nous sommes tous intéressés pour que les enfants d'aujourd'hui deviennent des citoyens vigoureux.

On voit ainsi combien grande est la responsabilité de chaque mère de famille. Mais, si sa responsabilité est grande, grand aussi est le privilège dont elle jouit. C'est d'être en effet que le pays attend les citoyens dont il a besoin pour former la génération qui doit suivre la nôtre.

L'enfant dépend complètement de sa mère. Il est l'être le plus dépendant qui soit, ne pouvant qu'exprimer par des pleurs sa douleur et sa faim. C'est cette impossibilité complète dans laquelle il se trouve de subvenir au moindre de ses besoins qui le lie aussi intimement et aussi impérieusement à sa mère.

Il est reconnu qu'une grande partie des maladies qui surviennent au cours de la première enfance est due au manque d'alimentation maternelle, alimentation qui est remplacée par le biberon. Aucune nourriture artificielle ne peut se comparer à l'aliment naturel. L'enfant ainsi privé de son aliment naturel perd quelque chose qu'on ne peut pas remplacer, il n'a pas autant d'avantages que son frère qui bénéficie de l'alimentation natu-

relle, pour devenir fort et bien.

Pourquoi donne-t-on le biberon? Dans quelques cas malheureux, la mort prématurée de la mère en est la cause; dans d'autres cas, on peut invoquer à bon droit l'impossibilité de l'alimentation au sein par suite d'une maladie de la mère, comme la tuberculose. Mais dans l'immense majorité des cas la mère met l'enfant au biberon parce qu'elle ne réalise pas tout le tort qu'elle fait à son enfant en le sevrant. Bien plus, elle est convaincue que, pour quelque raison, elle ne peut pas nourrir son enfant. Or l'expérience démontre qu'il n'y a que bien peu de mères qui ne peuvent pas nourrir leurs enfants, tout ce qu'il faut c'est de leur donner les instructions nécessaires pour les aider dans leur tâche, sans quoi elles n'y réussiront pas.

C'est pourquoi nous insistons auprès de toutes les mères de famille, aussi bien dans leur propre intérêt que dans celui de leurs enfants, de ne jamais sevrer un enfant parce qu'il leur paraît difficile de le nourrir, parce qu'elles croient que l'enfant ne va pas bien, ou encore parce qu'une amie ou une voisine vient leur parler, avec les meilleures intentions du monde, de telle nourriture artificielle merveilleuse. Agir ainsi est une grande erreur. Il faut plutôt consulter un médecin; c'est lui qui dira à la mère ce qu'elle a à faire pour continuer de nourrir son enfant et le mettre ainsi en mesure de devenir sain et vigoureux.

Ne sevrerez jamais un enfant à moins que votre médecin de famille ne prenne l'entière responsabilité de vous le conseiller.

Voici le boeuf



En Angleterre, on ne juge aucun grand dîner complet sans la présence du "Baron le Boeuf", déposé au buffet et servi directement. Cette coutume est si généralement suivie dans cette colonie que nous avons la certitude de vous intéresser particulièrement avec notre mince de rosbif rôlé d'aujourd'hui. Ce sont vraiment de superbes rosbifs : tendres, appétissants, succulents, enfin, tout ce que doit être un rosbif. Désossés et roulés d'avance, ils n'offrent que de la viande, ce qui est un avantage au point de vue économique et que le dépeceur appréciera tout particulièrement. Vous devriez réellement en essayer un.

Rosbifs roulés dans les côtes, viande solide, la livre 42
Céleri blanc croquant, le paquet 25

La destinée des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent.

Topinambours Choux de Bruxelles Tangerines
Choux-fleurs blancs Tomates mûres Oranges amères
Carottes de printemps Salades Poires Alligator

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

Feuilleton du "Devoir"

MIGUY

par Pierre Perrault

6

(Suite)

Droite, les mains crispées à l'appui de la fenêtre, s'emplissait avec frénésie les poumons d'air glacé. Mlle de Maryls promenait un regard dur sur l'annoncelement des toits, où la molle clarté lunaire mettait de bizarres oppositions d'ombres, de taches tristes, et de taches lumineuses pareilles à des tombées de neige.

Elle ne leva pas les yeux jusqu'à Notre-Dame de France. Elle avait cependant vu parfois monter vers elle des femmes en pleurs qui, après une prière humble, étaient redescendues consolées. Mais un instinct de justice lui disait que la Mère du Divin Crucifié ne pouvait incliner vers elle son front couronné d'étoiles, car elle n'avait point à lui présenter d'autres larmes que les deux gouttes de feu qui brûlaient ses paupières.

Au reste, elle songeait bien moins à se plaindre, à s'attendrir, surtout, qu'à rendre blessure pour blessure. Oh cela, elle se le jura : rien ne l'empêcherait ; rien ! Et une Boutay de Maryls n'avait jamais manqué à sa parole; Samaran en ferait l'expérience.

Cette menace, qu'elle savait bien n'être pas vaine, soulagea un peu sa rancœur. Le fraîcheur de la nuit avait calmé sa fièvre; elle songeait, presque tranquille, maintenant.

Elle resterait dans sa solitude, c'était écrit. Peut-être cela valait-il mieux. Pas amusant, le rôle de belle-mère avec cette petite peste de Marguerite.

Le lendemain, secourue par son habituelle philosophie, Florestine avait pris son parti de ne point devenir "la générale Samaran de Maryls".

Mais la situation offrait plus d'un côté. Bien désagréable, celui qu'elle envisageait à cette heure. . . .

L'espoir d'une revanche l'aiderait à accepter son humiliant échec; il l'en avait déjà consolée à demi. Se résigner à devenir la fable de la ville était plus malaisé.

Elle n'ignorait pas qu'une chose répétée s'amplifie à proportion du nombre de bouches par lesquelles elle passe; et la scène de la veille ferait le tour du Puy!

J'en ai pour un mois avant que cette sottise histoire ne soit oubliée, gronda-t-elle. Et je n'aurais pas mon tour? Ah! mon pauvre Samaran! quel compte à régler! . . .

Une seule fois la vieille fille rompt le silence qu'elle s'était promis de garder sur cette affaire; ce fut pour dire à Claire de Symans, d'un ton confidentiel, cette phrase ambiguë :

— Il ne faut pas croire sur parole les gens que le dépit conseille.

Mme de Symans la regarda, d'abord surprise, puis, ayant compris la portée de l'allusion, elle se mit à rire et prononça :

— Ah? très bien. . . .

Le lendemain, tout la ville était informée que Samaran avait sollicité sans succès la main de Mlle Maryls.

Il se trouva quelques personnes

pour en douter. Mais l'attitude de l'officier était de nature à déconcerter l'opinion. En présence de la vieille fille il ne pouvait se défendre d'un sentiment de gêne qui lui donnait un air humilié de vaincu. Elle, au contraire, sur ses gardes, forçait la note; presque trop vaillante.

Le monde en vint à se demander qui l'on mystifiait en cette affaire. Par le fait, Raoul bénéficia de cette incertitude, car le clan dont il redoutait les représailles demeurait en suspens. . . .

Un soir de juin, Mlle de Maryls et lui se croisèrent sur le quai de la gare. Il rentrait de Lyon où l'avait appelé sa fille à l'occasion d'un jour de sortie; Florestine venait à la rencontre d'une parente.

A l'instant où le lieutenant-colonel passa auprès d'elle en la saluant, l'air pressé, elle s'informait :

— Tous les voyageurs son descendus?

Ne remarquant pas l'employé à qui s'adressait cette question, Samaran se crut interpellé. Courtoisement, il répondit que ses pas. . . . — Non, Mademoiselle. J'ai sauté à terre dès qu'on a stopé; il doit y avoir encore du monde dans le train; les gens à petits colis. Vous attendez quelqu'un?

— Oui; une cousine. Tiens Vous étiez donc absent?

L'ironie de ces derniers mots n'échappa point à l'officier, mais il ne sourcilla pas.

Florestine poursuivit :

— Comme Mme de Trescault est étrangère, je crains. . . .

— Etrangère? interrompit Samaran avec vivacité. En grand deuil!

— Veux depuis deux ans; demi-deuil, je suppose; c'est plus que ne vaut le meilleur des maris, ajouta-t-elle d'un ton railleur.

— J'attendais ça. Votre cousine a-t-elle de beaux yeux bruns et des cheveux blonds vénétiens? Est-ce une femme de vingt-cinq à vingt-six ans? Si oui, j'ai eu le plaisir de voyager avec elle. Et, tenez, la personne dont je vous parle, la voici. Elle se disposait si peu à descendre que j'ai cru qu'elle allait plus loin, murmura-t-il entre ses dents d'un ton dépit.

— C'est elle! c'est bien elle! s'exclama Florestine dont les traits exprimaient un réel ébahissement.

Il s'informa, empressé :

— Puis-je vous être utile, Mademoiselle?

— Merci, colonel, merci bien. J'ai ma femme de chambre pour les bagages, et une voiture attend, qui va nous emmener Mme de Trescault et moi.

Elle salua d'un léger signe de tête et courut à la voyageuse.

(à suivre)

"MIGUY", de Perrault, 101 volume cartonné, est en vente au Service de Librairie du "Devoir", 55, rue Notre-Dame, Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsable de la vente), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

Ce journal est imprimé aux Nos 336-340, rue Notre-Dame, Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsable de la vente), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

LA VENTE DE MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT PENDANT FEVRIER CHEZ

COMMENCERA SAMEDI, 31 JANVIER, A 9 HEURES DU MATIN

LE CHEZ-SOI MODÈLE



L'Ouverture officielle du Chez-soi Modèle Goodwin aura lieu samedi à 2.30 p.m.

Ce chez-Soi Modèle est le mieux réussi du genre au Canada.

Erigée par notre Service d'Embellissement du Chez-Soi, c'est une véritable maison comprenant salle à manger, "living room", deux chambres à coucher, salon vitré, cuisine et salle de bain.

Ce Chez-Soi Modèle vous aidera considérablement dans l'arrangement de votre foyer, en vous permettant de juger de l'effet de l'ensemble, et en vous faisant savoir exactement ce qu'il vous en coûtera.

Vous éviterez ainsi des essais non satisfaisants et parfois coûteux et vous épargnerez votre temps et votre argent.

C'est le meilleur Service d'Embellissement du Chez-Soi offert au public de Montréal et de la Province.

La décoration intérieure, l'ameublement, l'installation électrique, etc., de ce Chez-Soi Modèle est ce qu'il y a de plus moderne et de plus artistique. Tout a été conçu et exécuté afin de vous aider à faire de votre foyer un endroit agréable et confortable où il fait bon vivre — et surtout à atteindre ce but à la plus grande satisfaction de votre bourse.

Toutes les marchandises exposées dans le Chez-Soi Modèle peuvent être achetées avec les facilités de paiement spéciales offertes par notre Club des Amateurs de Beaux Meubles.

Les prix de tous nos meubles sont réduits de 20% à 50%

Quelques-uns des faits les plus saillants

Des centaines de milliers de dollars sont en cause.

D'énormes achats spéciaux effectués aux prix les plus avantageux chez les meilleurs manufacturiers du pays.

Les prix de tous nos meubles en magasin ont été réduits pour cette vente.

Notre Club des Amateurs de Beaux Meubles offre des facilités de paiement spéciales pendant cette vente — seulement

10% comptant, solde en 10 versements mensuels égaux sur tout achat de 50.00 ou plus

Pas d'intérêts — mêmes prix qu'au comptant.

Chaque meuble que nous vendons porte la garantie Goodwin de bonne qualité.

Les meubles vendus sont gardés gratuitement en magasin jusqu'à demande.

Les frais d'expédition sont payés dans n'importe quelle partie du Canada.

Ce que vous pouvez acheter avec ces facilités de paiements spéciales.

Abat-jour	Garnitures électriques	Phonographes
Accessoires à rideaux	Glacières	Poêles
Accessoires de foyer	Horloges	Portières
Argenterie	Lampes électriques	Radios
Articles électriques	Laveuses électriques et autres	Rideaux
Aspirateurs électriques	Linoléums	Stores
Balayeuses	Literie	Tapis
Cabinets de cuisine	Machines à coudre	Tissus à rideaux
Cadres	Malle garde-robes	Toiles
Coffres de cèdre	Meubles	Tondeuses de gazon
Coutellerie	Papiers peints	Ustensiles de cuisine
Draperies	Paravents	Vaisselle
Essoreuses	Peinture	Verre taillé
Fournaises		Voitures pour bébés

Leurs frais de chemin de fer seront remboursés à nos clients qui viendront de :

25 à 40 milles de Montréal—s'ils achètent pour 20.00 et plus.
41 à 60 milles de Montréal—s'ils achètent pour 25.00 et plus.
61 à 80 milles de Montréal—s'ils achètent pour 50.00 et plus.
81 à 100 milles de Montréal—s'ils achètent pour 60.00 et plus.
101 à 175 milles de Montréal—s'ils achètent pour 75.00 et plus.

Nous commençons notre vente avec

CETTE OFFRE EXTRAORDINAIRE

100 de ces Mobiliers Chesterfield "Sani-Bilt" de 350.00

Offerts à 189.00

Seulement 19.00 comptant — solde en 10 versements mensuels de 17.00 chacun.

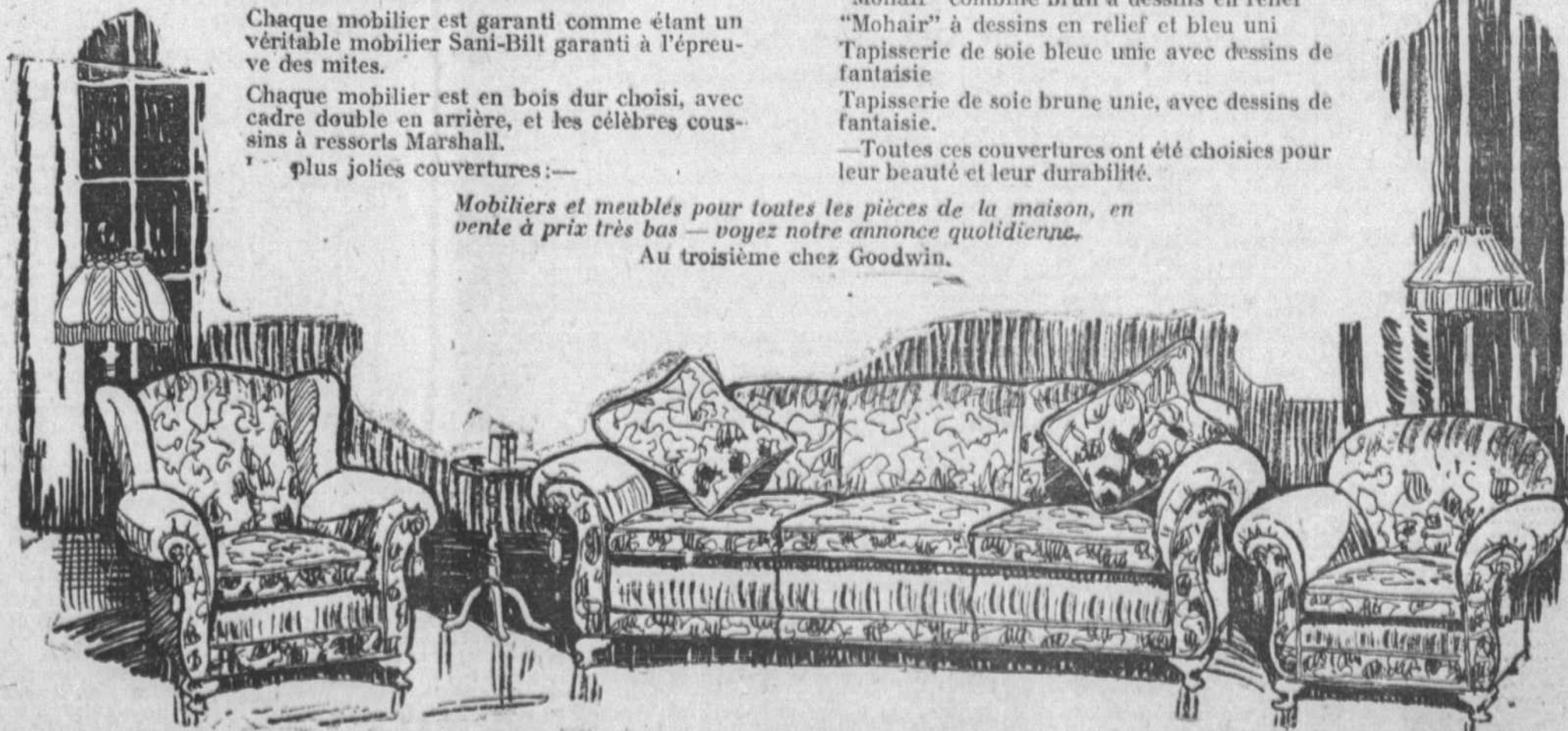
Chaque mobilier est garanti comme étant un véritable mobilier Sani-Bilt garanti à l'épreuve des mites.

Chaque mobilier est en bois dur choisi, avec cadre double en arrière, et les célèbres coussins à ressorts Marshall.

— plus jolies couvertures :—

"Mohair" taupe uni
"Mohair" combiné brun à dessins en relief
"Mohair" à dessins en relief et bleu uni
Tapisserie de soie bleue unie avec dessins de fantaisie
Tapisserie de soie brune unie, avec dessins de fantaisie.
— Toutes ces couvertures ont été choisies pour leur beauté et leur durabilité.

Mobiliers et meubles pour toutes les pièces de la maison, en vente à prix très bas — voyez notre annonce quotidienne. Au troisième chez Goodwin.



COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le jeudi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

	1925	1924
Beurre, colts 34	44	94
Fromage, meu. 146	188	110
Oufs, caisses 33	306	1,150

LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin, pour les farines chez Elzéar Turgeon, édifice du Board of Trade; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez J. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

FARINE

Par baril, 2 sacs:	
1ère qualité	\$11.70
2ème qualité	\$11.20
Forêt, à boulanger, le baril	\$11.00
Farine à pâtisserie	\$9.70

OEUF

Oufs Chantrelere	70s
Extra frais	58s
Extra frais d'entrepôt	54s
Premiers frais	52s

BEURRE

Beurre frais:	
Crémierie no 1	35s
Crémierie no 2	34s
En bloc de 1 livre:	
Crémierie no 1	36s
Crémierie no 2	35s

FROMAGE

Fort, à la meule	27s
Au morceau	25s
Doux, à la meule	21s
Au morceau	22s
Oka	42s

MIEL

Bian, en gâteaux	23s
No 1	20s
No 2	20s
Miel coulé:	
brun, enseau de 60 livres, la	10s
livre	11s
Blanc, enseau de 5 lbs, la livre	15s
caniste de 2 lbs 1/2, la livre	15s

POMMES DE TERRE

Pommes de terre du bas Saint-Laurent, 75s, le sac de 90 lbs; pommes de terre du Nouveau-Brunswick, le sac de 90 livres, 85 sous au char, livrés à Montréal; elle se revend 90 et 91 s. les 80 livres. Les pommes de terre des Montagnes Vertes se vendent 85s. par 90 livres aux wagons; Elles se revend 81 s. les 80 livres.

Dividendes déclarés

Asbestos Corporation of Canada. — 2 pour cent sur les actions communes, à même les profits de l'an dernier, payables le 15 février aux inscrits du 1er février.

Banque d'Angleterre

Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants: Réserve totale, aug. £ 385,000; Circulation, dim. £ 387,000; Espèces, dim. £ 2,045; Autres valeurs, dim. £ 1,289,000; Autres dépôts, aug. £ 265,000; Dépôts du public, dim. £ 372,000; Billets en réserve, aug. 388,000; Valeurs du gouv. aug. £ 824,000. La proportion de la réserve de la banque à son passif est, cette semaine, de 18.38 pour cent comparativement à 18.07 pour cent la semaine précédente. Le taux d'escompte est de 4 pour cent.

Les élections

du Corn Exchange
A l'assemblée annuelle du Montreal Corn Exchange, M. F. A. Heywood a été élu président pour un second terme; M. Henri Quintal a été élu trésorier et M. Harry W. Raphael a été élu président du comité de révision. Ces trois élections ont été faites par acclamation. Il y avait onze candidats pour sept sièges au comité d'administration. Ont été élus: MM. A. George Burton, J. E. Leber, N. C. Stuart, J. A. Allan, A. T. Lockwood, A. E. Clarke et G. A. Beaulieu. Il y avait six candidats aux cinq sièges du comité de révision. Ont été élus: MM. H. D. Dwyer, W. McDonald, Joseph Quintal, A. P. Stuart et Norman Wight.

Banque de France

Paris, 30. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants: Or en caisse, aug. 8,600 francs; Argent en caisse, aug. 275,000 francs; Billets en circulation, dim., 86,010,000 francs; Dépôts du Trésor, aug., 30,415,000 francs; Autres dépôts, aug., 9,199,000 francs; Effets escomptés, aug., 381,730,000 francs; Avances, dim., 62,188,000 francs; L'état a remboursé à la Banque, 200,000,000 francs.

Les compensations

Pour la semaine terminée hier, comparativement à la semaine correspondante l'an dernier, les compensations de banques dans les différents villes du Canada se sont établies comme suit:

	1925	1924
Montréal	873,369,831	887,481,198
Winnipeg	82,155,128	85,469,262
Winnipeg	44,586,038	55,149,162
Québec	4,824,018	4,480,218
Ottawa	4,150,388	4,474,433
Hamilton	4,094,083	3,955,512
Windsor	2,964,167	2,174,747
London	2,456,126	2,158,258
Saint-Jean	2,012,483	2,442,398
Halifax	1,827,473	2,021,649
Sherbrooke	514,906	551,857
Brantford	607,527	720,090
Kitchener	850,912	812,057
Peterborough	667,687	647,029
Peterborough	568,193	515,702
Kingston	403,478	448,028
Lethbridge	441,299	305,382
Brandon	229,684	374,312
Medicine Hat	233,201	266,238
Regina	3,000,950	2,792,623
Saskatoon	1,292,359	256,395
Moos Jaw	1,010,147	811,509
Edmonton	4,292,892	2,328,562
Calgary	6,451,724	6,199,518
Vancouver	18,795,588	14,612,410
Vancouver	14,788,559	1,975,685
New Westminster	1,476,474	1,975,685
Prince Albert	301,264	266,533

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

C'est le nouveau nom que prendra la Banque d'Hochelaga, à partir du premier février, ou plutôt à partir du 2 février, lundi prochain. A cette occasion nous reproduisons un extrait du dernier rapport annuel de la Banque d'Hochelaga ayant trait à ce sujet: "Le 1er février prochain, la Banque d'Hochelaga prendra le nom de Banque Canadienne Nationale. Nous ne voyons pas disparaître sans regret le vieux nom sous lequel notre institution a grandi, s'est fortifiée et a élargi sa sphère d'action. Les fondateurs de la Banque lui choisissent un nom historique qui claudrait parfaitement avec le milieu où elle débutait. Cependant, il y a plus de trente ans, les administrateurs de la Banque d'Hochelaga constataient devant l'extension prise par notre institution, qu'il convenait de lui donner un nom mieux en rapport avec l'importance et l'étendue de ses opérations et qui la rattacherait au pays tout entier. On attendait des circonstances opportunes pour donner suite à ce projet. Nous avons éprouvé les mêmes hésitations que nos prédécesseurs, mais il nous a semblé qu'il n'y avait guère d'avantages et qu'il y aurait beaucoup d'inconvénients à en différer plus longtemps la mise à exécution. Si le changement de nom entraîne quelques ennuis et quelques dépenses, il deviendrait beaucoup plus difficile et onéreux de le faire dans quelques années. "Après avoir considéré la question sous toutes ses faces, nous avons choisi le nom de Banque Canadienne Nationale, qui nous a paru le meilleur qu'on pût trouver à tous points de vue. La plupart des choses qui ont une grande valeur ne s'obtiennent pas sans peine; vous n'aurez donc pas été étonnés que nous ayons dû vaincre quelque résistance pour obtenir ce nom. Il va sans dire que seul le nom change, et que l'institution demeure la même, conservant comme actif inaliénable nos traditions de droiture, de loyauté, de prudence et d'attachement à l'intérêt public."

LE RAPPORT DE L'HOTEL MT-ROYAL

Le rapport financier de l'hôtel Mont-Royal, pour l'exercice financier clos le 31 janvier, qui a été présenté à l'assemblée des actionnaires tenu hier, indique des bénéfices nets de \$73,937, comparative à \$41,930 pour l'exercice précédent. De ce surplus, on a soustrait la somme de \$47,229, sous le titre de rajustements pour les années précédentes, ce qui laisse un surplus de \$26,708, qui, ajouté au solde créditeur rapporté du compte de profits et pertes, \$46,904, donne un surplus total de \$73,612. Le revenu brut a été \$2,617,090, tandis que les dépenses d'exploitation se sont élevées à \$2,230,430, ce qui laisse des recettes nettes de \$386,660. L'intérêt sur les obligations de première hypothèque a absorbé la somme de \$275,320; les intérêts sur billets, \$34,03.

L'actif de la compagnie s'établit maintenant à \$17,868,701 au lieu de \$17,976,878 l'an dernier. Trois nouveaux directeurs ont été élus: MM. Geo. H. O'Neil, gérant général au Canada de l'United Hotels, Vernon G. Cardy, directeur-gérant de l'hôtel Mont-Royal; C. E. E. Usher, de Montréal.

Oùci les noms de tous les directeurs: C. P. Beaubien, Montréal; Wm. M. Birks, Montréal; Geo. H. O'Neil, Toronto; Frank A. Dudley, Niagara Falls, N.Y.; F. W. Rockwell, Albany, N.Y.; General J. Leslie Kincaid, New York; V. G. Cardy, Montréal; General F. S. Meighen, Montréal; J. K. L. Ross, Montréal; Smeaton White, Montréal; Colonel J. T. L. Leber, Albany, N.Y.; W. W. Butler, Montréal; P. R. Du Tremblay, Montréal; C. E. E. Usher, Montréal.

COURS DU CHANGE

Cote des devises étrangères fournie par la maison L. G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 50, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

COURS MOYENS LE 30 JANVIER 1925	
Londres	\$4.79
Paris	\$0.44
Bruxelles	\$0.520
Rome	\$0.417
Genève	\$0.435
Amsterdam	\$0.430
Madrid	\$0.430
Stockholm	\$0.430
Christiana	\$0.430
Copenhague	\$0.430
Rio de Janeiro	\$0.430
New-York	1/2 % prime.

La consommation du thé

La consommation du thé, comme breuvage, augmente constamment dans tous les pays civilisés. En 1924, cette augmentation s'est totalisée à 39 millions de livres, comparativement à 1923. L'année précédente l'augmentation avait été encore plus considérable, de presque 50 millions de livres. A la suite de cette demande accrue, les prix sont montés et l'on prévoit que la hausse va se poursuivre. Les propriétaires de plantations de thé font des affaires d'or; certains touchent des dividendes de 60 et même de 100 pour cent.

Le tram municipal de Seattle

Seattle, Wash., 30. — Le tramway municipal de Seattle a réalisé un profit de \$9,685 en décembre.

Un merger de l'amirauté

New-York, 30. — Le New York Sun voit dans la conférence des représentants de l'Asbestos Corporation of Canada et des banquiers (Dillon, Read and Company, le présage d'un merger des compagnies d'amiant de Canada. Ce journal ajoute que le merger comprendra des compagnies dont l'actif se totalise à entre \$30,000,000 et \$40,000,000. Au bureau des banquiers, on a déclaré que le merger pourrait bien être la résultante des conférences d'hier, mais que les négociations n'étaient pas encore assez avancées pour pouvoir annoncer les compagnies qui en feront partie.

Duluth Superior Traction Co.

Toronto, 30. — Le rapport de la Duluth Superior Traction Co. et de ses subsidiaires, pour l'exercice 1924, indique des diminutions et pour les recettes brutes et pour les recettes nettes. Ce rapport a été soumis à l'assemblée des actionnaires, tenue, mercredi, à New-Haven, Conn. Les revenus bruts indiquent une diminution de \$118,575 ou de 6.13 pour cent comparativement à l'année précédente. Les frais d'exploitation ont diminué de \$14,929 ou de .30. Le profit net reporté à profits et pertes se chiffre à \$42,004, une diminution de \$81,106 comparativement à 1923.

LA MATINEE À LA BOURSE

LE MARCHÉ LOCAL EST DEVENU LÉGEREMENT RÉACTIONNAIRE — LE NATIONAL BREWERIES ET LE CONSOLIDATED SMELTING SONT LES TITRES LES PLUS ACTIFS.

Les plus beaux mouvements de hausse en bourse ont leurs lendemains réactionnaires. Presque tous les titres qui depuis quelques jours étaient montés de façon plutôt surprenante se sont mis à rétrograder ce matin. Le Montréal Power a perdu une fraction de point de même que le Consolidated Smelting; le Canadian Traction a perdu un point complet; le Converters 1 point 1/2; le Laurentide, 1 point 1/2 la préférence Spanish River, 3/4 de point.

Le Dominion Canners est remonté à 90, une perte de trois points 1/2 comparativement à hier soir. A 90c titre se trouve d'ailleurs encore beaucoup plus haut que la semaine dernière et surtout beaucoup plus haut que sa valeur véritable. Tous les fléchissements de la matinée se sont produits sans plus de raisons manifestes que les hausses précédentes. Le mouvement de réaction a évidemment été provoqué par les réalisations de profits dont le nombre s'est augmenté encore ce matin.

Parmi les quelques valeurs qui soient restées fortes on remarquait le Atlantic Sugar, l'action ordinaire est montée de 1/2 point et l'action de préférence de 1 point complet. Le National Breweries l'un des titres les plus actifs de la matinée a commencé par monter de 67 1/2 à 68 1/4 mais plus tard il est retombé à son point initial.

Le titre Asbestos, ex-dividende de 2 pour cent, a cédé de deux points. L'action de préférence n'a pas varié. Le Dominion Bridge ex-dividende de 81 est resté à 84 1/2 ce qui lui donne un gain de 1 point pour la matinée.

Le Smelting a été très actif mais son cours n'est tombé que d'une légère fraction. L'action ordinaire a commencé par monter de 67 1/2 à 68 1/4 mais plus tard il est retombé à son point initial.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geffroy et Cie, courtiers, 101, rue Notre-Dame, Montréal.

American Beet Sugar	44 1/2
American Cotton	64 1/2
American Inter. Corp.	116
American Locomotive	116
American Smelting	97 1/2
American Sugar	116
American Tel. and Tel.	116
American Woolen	116
Anaconda	117 1/2
Baldwin Locomotive	117 1/2
Baltimore and Ohio	77 1/2
Beckwith Steel	308
California Petroleum	28 1/2
Central Leather	18 1/2
Chandler Motor	308
Cosden Oil	32 1/2
Cruickshank	29 1/2
General Electric	71 1/2
General Motors	29 1/2
International Nickel	29 1/2
Inter. Merc. Pr.	57 1/2
International	78
Maxwell Motor A.	78
Maxwell Pacific	122 1/2
New York Central	122 1/2
Northern Pacific	68 1/2
Northwestern	306
Pan-American Petroleum	69 1/2
Pan-American R.	70
Pennsylvania R.	48 1/2
Repub. I. and S.	58 1/2
Royal Dutch	54 1/2
Standard Oil of New York	30 1/2
Southern Ry.	104 1/2
Southern Ry.	84 1/2
St. Paul and Northern P.	48 1/2
Studebaker	44 1/2
Texas Oil	48 1/2
Union Pacific	149 1/2
U. S. Industrial Alcohol	79 1/2
U. S. Steel	126 1/2
Vanadium	27 1/2
Westinghouse	72 1/2
Willamette	19 1/2

Bourse des mines

(Cours fournis par Mount & Cie, Ltée, 4, rue de l'Hôpital)

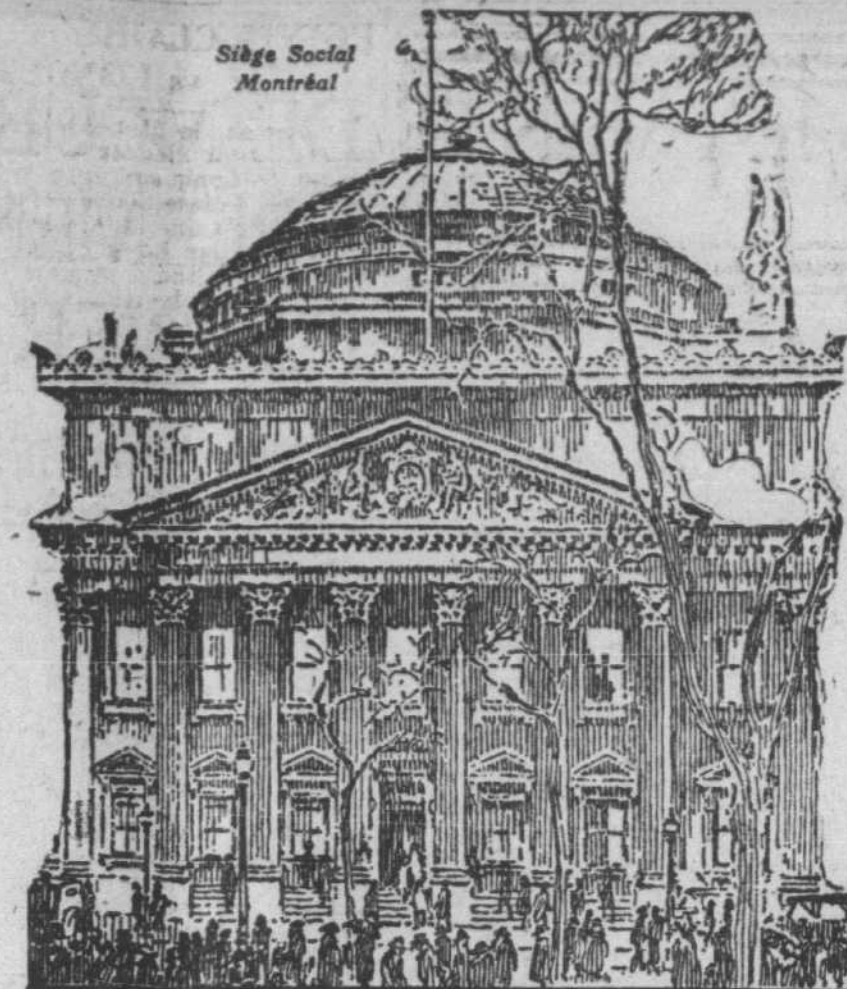
	ouvert	clôt.
Adair	4 1/2	4 1/2
American East Dome	35 1/2	35 1/2
Baldwin	2 1/2	2 1/2
Beaver Consolidated	31 1/2	31 1/2
Bingham	3 1/2	3 1/2
Buckingham	3 1/2	3 1/2
Castle Threemay	71 1/2	71 1/2
Clifton Consolidated	22 1/2	22 1/2
Consolidated	16 1/2	16 1/2
Cous. West Dome	16 1/2	16 1/2
Crown Reserve	1550	1550
Dominion Mines	18 1/2	18 1/2
Gold Dale	18 1/2	18 1/2
Hattie Gold M. Ltd.	14 1/2	14 1/2
Indian	14 1/2	14 1/2
Kelsey	22 1/2	22 1/2
Kirkland	42 1/2	42 1/2
Lake Shore M. Ltd.	48 1/2	48 1/2
La Rose	28 1/2	28 1/2
Lorrain	16 1/2	16 1/2
McIntyre Xeliv. op.	166 1/2	166 1/2
Moneta	14 1/2	14 1/2
McKin Dair Savag.	18 1/2	18 1/2
Mining Corp. of Can.	28 1/2	28 1/2
Nipissing	650	650
Northway Mines Ltd.	25 1/2	25 1/2
Peterson Lake	8 1/2	8 1/2
Porcupine Crown	11 1/2	11 1/2
Reardon East Dome	11 1/2	11 1/2
Rouby Gold	12 1/2	12 1/2
Tek Hughes	12 1/2	12 1/2
Tough Ouk	13 1/2	13 1/2
Vipond Consolidated	13 1/2	13 1/2
West Tree	3 1/2	3 1/2
Wright Hargrave	42 1/2	42 1/2

Obligations du gouvernement canadien

(Fournies par L. G. Beaubien et Cie.)
5 1/2 % p. Victoire 1944: 95.35 acheteur; 95.60 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1927x: 102.10 acheteur; 102.40 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1927xx: 102.85 acheteur; 103.10 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1928x: 103.75 acheteur; 104.00 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1928xx: 106.85 acheteur; 107.10 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1934x: 104.12 acheteur; 104.30 vendeur; 8000 à 104.10 ventes.
5 1/2 % p. Victoire 1937x: 108.65 acheteur; 108.80 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1943x: 101.25 acheteur; 101.50 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1943xx: 100.00 acheteur; 100.25 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1943xx: 102.20 acheteur; 102.40 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1943xx: 103.35 acheteur; 103.60 vendeur.
5 1/2 % p. Victoire 1943xx: 103.35 acheteur; 103.60 vendeur.

Vignobles détruits

Batum, Géorgie, 30. — Le froid qui l'a fait au Caucase a causé des dommages aux vignobles et aux vergers. Les vignobles fameux de Abrandross, dans le nord caucasien, qui fournissaient ses meilleurs champagnes à la Russie, sont complètement ruinés. Les vignobles qui donnaient d'excellents vins rouges et blancs ont subi le même sort. Des vergers de citronniers et de tangerines ont été entièrement détruits près de Batum.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SIR VINCENT MEREDITH, BARONNET, Président
SIR CHARLES GORDON, G.B.E., Vice-Président

C. R. Hoemer	Son Honneur Henry Cockshutt
H. R. Drummond	E. W. Beatty, C.R.
D. Forbes Angus	Le Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.
Wm. McMaster	Le Gén. Sir Arthur Currie, C.M.G., K.C.B.
Lt.-Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.	James Stewart
Harold Kennedy	F. E. Meredith, C.R.
H. W. Beaulieu	Le Maj.-Gén. Hon. S. C. Mewburn, C.M.G.
G. B. Fraser	

SIR FREDERICK WILLIAMS-TAYLOR, Directeur-général

Avec plus de 600 succursales au Canada, à Terre-Neuve, aux Etats-Unis, en Angleterre, en France et au Mexique et des correspondants dans tous les centres financiers du monde, la Banque de Montréal est éminemment capable de conduire, pour le compte des particuliers et des firmes, des opérations de banque de caractère national ou international.

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.
L'actif dépasse \$700,000,000

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Geffroy et Cie, courtiers, 101, rue Notre-Dame, Montréal.

American Beet Sugar	44 1/2
American Cotton	64 1/2
American Inter. Corp.	116
American Locomotive	116
American Smelting	97 1/2
American Sugar	116
American Tel. and Tel.	116
American Woolen	116
Anaconda	117 1/2
Baldwin Locomotive	117 1/2
Baltimore and Ohio	77 1/2
Beckwith Steel	308
California Petroleum	28 1/2
Central Leather	18 1/2
Chandler Motor	308
Cosden Oil	32 1/2
Cruickshank	29 1/2
General Electric	71 1/2
General Motors	29 1/2
International Nickel	29 1/2
Inter. Merc. Pr.	57 1/2
International	78
Maxwell Motor A.	78
Maxwell Pacific	122 1/2
New York Central	122 1/2
Northern Pacific	68 1/2
Northwestern	306
Pan-American Petroleum	69 1/2
Pan-American R.	70
Pennsylvania R.	48 1/2
Repub. I. and S.	58 1/2
Royal Dutch	54 1/2
Standard Oil of New York	30 1/2
Southern Ry.	104 1/2
Southern Ry.	84 1/2
St. Paul and Northern P.	48 1/2
Studebaker	44 1/2
Texas Oil	48 1/2
Union Pacific	149 1/2
U. S. Industrial Alcohol	79 1/2
U. S. Steel	126 1/2
Vanadium	27 1/2
Westinghouse	72 1/2
Willamette	19 1/2

Bourse des mines

LA VIE SPORTIVE

Les Trifluviens sont malmenés par Ste-Anne

LES IRLANDAIS ONT EU RECOUS A DES TACTIQUES BRUTALES MAIS LES VISITEURS NE REMPORTERENT PAS MOINS LA VICTOIRE PAR 5 A 2. HIER SOIR, A L'ARENA MONT-ROYAL — DOYLE PERD LA TÊTE

Le club Ste-Anne a subi, hier soir, sa dixième défaite consécutive, en se faisant battre par 5 à 2, aux mains du Trois-Rivières. Les Trifluviens s'assurèrent l'avantage au commencement de la partie en enregistrant trois points dans la période initiale puis se contentèrent de jouer sur la défensive par la suite. Les Irlandais réussirent à compter deux points contre un pour leurs rivaux dans la deuxième période mais au lieu de s'en tenir à leur bon jeu déployé dans ces vingt minutes les joueurs de Johnny Lynch eurent recours à des tactiques brutales et ils furent bannis du jeu plus souvent qu'à leur tour. Doyle perdit la tête et dans la période finale il fit quatre voyages au banc du pénitencier, et si l'arbitre avait vu toutes les fredaines de ce joueur il aurait été plus souvent puni. Doyle devint furieux sur la fin de la joute et il s'en prit à Chamallard, à qui il asséna un coup de bâton sur la tête. Gagnon et Gariépy furent aussi fort malmenés par les Irlandais et la direction des Trifluviens retirèrent ces deux joueurs de la glace pour éviter qu'ils soient blessés sérieusement.

DETAILS DE LA JOUTE

Dès la mise au jeu la partie s'annonce rapide et intéressante. Des deux côtés les joueurs font des montées sans toutefois pouvoir lancer dans les buts adverses.

Trois-Rivières prend bientôt l'avantage et en moins de deux minutes Gagnon comptait le premier point.

Il eut un peu de discussion à propos de ce point, qui fut accordé et Ste-Anne demanda et obtint le changement des juges de buts.

A la reprise du jeu Béchard fit une descente accompagnée de Gagnon et Gariépy, déjoua les défenses pour venir s'échouer sur Baridon qui fit un arrêt magnifique en se couchant sur la glace. Ste-Anne travaille ferme mais n'obtient pas grand succès. Quenneville est en grande difficulté pour avoir fait tomber Doyle. Peu de temps après c'était au tour de Hyland de prendre un repos forcé. Richardson fit une belle montée et lança sur Baridon qui arrêta mais ne put nettoyer ses buts assez tôt. Richardson repoussant la rondelle et comptant le deuxième point en moins d'une minute. Chamallard qui avait remplacé Gariépy enregistra un troisième point.

Alors que Chamallard est sur le banc, Ste-Anne fait un bon travail pour égaliser un peu les chances de scorer mais ne peut parvenir à prendre Hamelin en défaut et la période se termine avec Doyle du Ste-Anne au repos.

A la reprise du jeu Ste-Anne qui est privé d'un homme doit se défendre pour tenir tête aux équipiers du Trois-Rivières. Hamelin fit un bel arrêt d'un lancer de Lahue qui avait déjoué les défenses.

Ste-Anne continue à travailler ardemment et Hamelin fut tenu sur la quivive pendant quelques minutes. Le jeu est partagé et Baridon fait aussi de beaux arrêts. Enfin, après 7 minutes de jeu Doyle parvenait à enregistrer le premier point pour son club dans une mêlée devant les buts de Hamelin. Ce succès ne fut pas de longue durée, car en moins de cinquante secondes Gagnon prenait Baridon en défaut après avoir contourné les buts de ce dernier. Deux minutes plus tard Gallagher du Ste-Anne faisait une belle montée et déjouait les défenses et enregistrait un deuxième point pour ces derniers. L'arbitre est sévère et les hors-jeu sont fréquents. Des deux côtés on travaille ferme et on fait usage des substituts. Ste-Anne se tient surtout à l'attaque et sans malchance aurait dû compter plus de points. Gariépy qui a encore des pansements autour du cou et dans la figure n'est certainement pas chanceux, car dans une mêlée au milieu de la glace il reçut un coup de bâton dans la figure et dut être transporté à la chambre des joueurs.

La période se termina sans autre changement avec les Trois-Rivières à l'attaque.

Dès le commencement de la troisième période, les deux équipes se lancèrent résolument à l'attaque. Dans les dix premières minutes cependant, on ne fit pas grand mal de part et d'autre car la glace ne permettait pas un jeu brillant. La rondelle roulait souvent qu'autrement et les joueurs avaient beaucoup de difficulté à faire des courses.

Après dix minutes de jeu, Béchard fit une course de toute la longueur de la glace et déjoua Baridon.

C'est alors que toute l'équipe du Ste-Anne se lança à l'attaque et essaya d'annuler l'avance des Trifluviens.

Dans l'ardeur de l'attaque Doyle s'élança sur Chamallard qui le reçut sans broncher. Doyle se précipita sur lui et frappa si violemment qu'il brisa son bâton sur le bras de Chamallard. Tous deux furent mis en dehors pour le reste de la partie et en sortant, Doyle voulut de nouveau frapper Chamallard. Heureusement qu'ils ne se blessèrent pas.

Doyle a dû purger plusieurs punitions durant la soirée et il n'a manqué aucune occasion de mêler, comme on dit en terme de boxe. Ceci a déplu aux spectateurs en général et une telle façon de se conduire sur la glace ne devrait

pas être tolérée par un gérant de club.

Malgré tout leur ardeur, les Ste-Anne ne purent compter dans la dernière période.

Alignement des équipes:
Trois-Rivières
Hamel but
Béchard déf.
Richardson déf.
Gariépy avant
Quenneville avant
Gagnon avant
Chamallard subs.
Lacroix subs.
Rouleau subs.

Ste-Annes
Baridon but
Hyland déf.
Gallagher déf.
Murray avant
Doyle avant
Ranco avant
Lahue subs.
Degray subs.
Cane subs.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1—Trois-Rivières—Gagnon . . . 1.55
2—Trois-Rivières—Richardson 8.05
3—Trois-Rivières—Chamallard 1.00

DEUXIEME PERIODE
4—Ste-Anne—Doyle . . . 7.40
5—Trois-Rivières—Gagnon . . . 0.20
6—Ste-Anne—Gallagher . . . 2.00

TROISIEME PERIODE
7—Trois-Rivières—Béchard . . . 10.20
Arbitre: Billy Bell.

CHEZ LES COLLEGIENS

UNE PARTIE CONTESTEE ENTRE LES ANCIENS DU COLLEGE DE MONTREAL ET LE MT-SAINT-LOUIS

Les anciens du Collège de Montréal ont battu le Mont-Saint-Louis par 3 à 2 à l'Arena Mont-Royal, après avoir fait leur supériorité. En effet pour 4 coups tirés dans les buts du Mont-Saint-Louis le petit gardien de buts Carboneau en avait un à arrêter. De plus le premier point du Mont-Saint-Louis fut une chance car la rondelle devint un bâton et Carboneau ne put la voir. La rondelle fut presque continuellement dans les quartiers du Mont-Saint-Louis et le gardien de buts Blais fut bombardé pendant toute la partie.

Les faits saillants de la joute sont: le jeu rude des joueurs du Mont-Saint-Louis, qui se servaient fréquemment de leur pesanteur contre les petits joueurs du collège de Montréal; les deux points comptés au premier quart par le capitaine Bertrand, et la montée sensationnelle de Verschelden, au troisième quart, qui se termina par un point.

Alignement des équipes:
Anciens C. de M. M. St-L.
Carboneau but
Goulet Déf.
Dubs Déf.
Comte Déf.
Bégin Avant
Bertrand Avant
Verschelden Avant
Girard Subst.
Carboneau, Ant. V. Girard
Valois Fontaine

Arbitre: Lacerte. Chronométrateurs: J. Lesage et D. Féron.

SOMMAIRE
1—A. du C. de M. Bertrand . . . 6.30
2—A. du C. de M. Bertrand . . . 12.45
3—M. St-Louis, LeCailler . . . 3.50
4—M. St-Louis, F. Girard . . . 15.30
5—A. du C. de M. Verschelden 3.30

Ligue de Montréal-Est

Tous les amateurs de bon hockey voudront assister aux joutes de la ligue de Montréal-Est, lundi 2 février, à l'Arena de l'Académie Roussin de Pointe-aux-Trembles. La première partie mettra aux prises le Montréal-Est qui n'a pas encore subi de défaite, et le Pointe-aux-Trembles avec une seule partie de perdue aux mains des gars de Montréal-Est.

Pointe-aux-Trembles se promet bien que cette fois son vieux rival battront pavillon et qu'il sera égal après la partie du 2 février. Mais Montréal-Est, fort de son titre de leader dit: "Ils n'ont rien de plus à nous offrir que de nous battre." Le même soir, l'Hochelaga et l'Elite Metal Novelté se feront une lutte de corsaires pour la troisième place, étant égaux tous deux. Avec de telles perspectives, personne ne peut prédire à qui la victoire sourira.

Voici la position des clubs:
G. P. N. P. C.
Montréal-Est: 5 0 20 6
Pte-aux-Trembles: 4 1 22 8
Hochelaga: 4 1 4 12
Elite Metal Novelté: 4 1 7 27

Le tournoi du
Le tournoi du Ste-Brigide

Ernest Métivier, l'organisateur de l'Association Sainte-Brigide, a annoncé hier que Georges Blin, de club de la partie est, et Raffan, du M.Y.H.A., seront les combattants dans l'assaut principal du tournoi qui aura lieu lundi soir. Ces boxeurs appartiennent à la catégorie de 112 livres.

Une grande rivalité existe entre ces deux hommes. Chacun a gagné ses derniers combats. Le vainqueur de cette rencontre sera sans doute considéré comme le futur champion de la classe dans les prochains tournois de la province.

L'assaut semi-final alignera Heatfield, champion de la province, du club Richmond, contre Loughlin, du club Melrose, qui représentera le Canada à Boston, le 12 février. Ces deux hommes appartiennent à la catégorie poids mi-moyen. Nous avons ici deux boxeurs qui ont déjà fait leur marque et il est certain que leur assaut sera mouvementé. Heatfield dit que s'il bat Loughlin lundi soir, il va réclamer le voyage à Boston auprès des autorités de l'Association amateur.

Jack Renault vs Bob Roper

Omaha, Neb., 30. — Le capitaine Bob Roper et Jack Renault se battront ici ce soir dans un combat de dix rondes. Une mise hors de combat éliminerait le vaincu de tous combats de championnat. Les deux pugilistes sont de la classe des poids lourds et sont des aspirants au titre détenu par Jack Dempsey.

Assemblée du Montagnard

Ce soir, le 30 janvier, à 8 heures 30 p.m., assemblée mensuelle du club, à la Salle de l'Union du Commerce, No 149 rue Berli.

AU NATIONAL

Nous apprenons avec plaisir que M. F. C. Laberge, président du National, qui avait été retenu chez lui par la maladie depuis quelque temps, est en pleine convalescence. M. Laberge pourra probablement assister à la prochaine assemblée des administrateurs de notre grande association sportive.

LE BALLON AU PANIER

Samedi dernier, l'équipe de ballon au panier du National, qui fait partie de la Montreal Basketball League, a rencontré le Lachine. L'équipe du National, composée de MM. Lefebvre, Knuckie, Gendron, Simard, Latour et Mayrand, a défait son adversaire et le résultat a été de 25-20. Le Violet-Blanc se trouve à avoir fait essuyer au Lachine sa première défaite de la saison. La partie a été mouvementée et partant intéressante au plus haut point.

L'ouverture de la ligue intérieure de ballon au panier du National, a eu lieu dimanche dernier à la païestrie. Deux équipes du National, le Gymnase rouge et le Gymnase violet, étaient aux prises. La partie a été intéressante. Le gymnase rouge l'a emporté et le résultat a été de 25-12.

Les parties de la ligue intérieure seront jouées tous les dimanches après-midi, à 3 h., à la païestrie. Tous les amateurs sont cordialement invités.

Banque Hochelaga vs Banque de Montréal au Forum, ce soir

Deux parties seront à l'affiche ce soir au Forum dans les séries de la ligue des Banquiers et tous les fervents du sport amateur se rendront au patinoir de la rue Sainte-Catherine ouest pour voir nos vaillants joueurs aux prises.

Dans la première rencontre au programme, la plus importante joute de la soirée, la Banque d'Hochelaga aura la Banque de Montréal comme adversaire et cette partie promet d'être contestée au possible et par conséquent fort intéressante.

Les Anglais attendent beaucoup de la part de Louis Valois et Sig Slater, qui ont si bien joué lors de la dernière rencontre entre le National et le Victoria. Slater est surtout en grande condition, car il a aidé West King à enregistrer cinq points lors de cette partie. Si Slater et Valois peuvent aussi bien jouer dans le circuit bancaire que dans la Ligue de l'Est du Canada, les joueurs de l'Hochelaga devront les suivre de très près.

Duncan Monroe, du club Montréal, dirige le club de la Banque du même nom, et il est d'opinion que ses hommes vont parvenir à se défendre de la malchance qui s'attache sur elle depuis quelque temps, pour enfin décrocher une victoire. A tout événement, la joute promet d'être contestée.

Les joueurs de la Banque Royale, qui ont été affectés par l'absence de deux avants, redeviennent graduellement en grande condition. Jupp qui n'a joué que pendant quelques minutes la semaine dernière, sera en meilleure condition ce soir et on s'attend à ce qu'il soit continuellement à son poste.

Les joueurs de la Banque du Commerce, qui pressent ceux de la Banque d'Hochelaga, pour la première place, vont naturellement essayer d'empêcher leurs adversaires de gagner du terrain sur eux. Les hommes de la Banque du Commerce se sont efforcés de gagner la partie qui restait à jouer, afin de rejoindre les joueurs canadiens et ce soir on s'attend à une joute rapide. Lors de la dernière rencontre, entre ces deux clubs, la Banque du Commerce a gagné par la faible marge d'un point.

Comme d'habitude, la première partie commencera à 8 heures très précises, et on ne perdra pas de temps inutilement.

Voici l'alignement des équipes ainsi que les numéros que les joueurs porteront:

Montréal
1. Rowen buts
2. Magee défense
3. Perram défense
4. Slater avant
5. Devenny avant
6. Devenny avant
7. Valois avant
8. Savard subs
9. Dickie subs
10. Davidson subs
11. Jessop Maille 10

Hochelaga
1. Rowen buts
2. Magee défense
3. Perram défense
4. Slater avant
5. Devenny avant
6. Devenny avant
7. Valois avant
8. Savard subs
9. Dickie subs
10. Davidson subs
11. Jessop Maille 10

DEUXIEME PARTIE
Royale
1. Penny buts
2. Campbell défense
3. Barnes défense
4. Jupp avant
5. Arnold avant
6. Davin avant
7. Anderson subs
8. Robinson subs
9. Sullivan subs
10. Scriven Gilbert

Commerce
1. Penny buts
2. Campbell défense
3. Barnes défense
4. Jupp avant
5. Arnold avant
6. Davin avant
7. Anderson subs
8. Robinson subs
9. Sullivan subs
10. Scriven Gilbert

Des courses à patins au parc Lafontaine

Le docteur J. P. Gadbois, surintendant des récréations publiques, nous fait part que des courses à patins auront lieu dimanche le 1er février, à deux heures de l'après-midi, au parc Lafontaine. Le programme est le suivant:

(1) Course de 2 1/2 milles (25 fois le tour de la patinoire) pour les garçons. (2) Course de 1 1/4 milles (12 fois le tour de la patinoire) pour les garçons de 18 ans et plus. (3) Course de 1 1/8 milles (20 fois le tour de la patinoire) pour les jeunes filles. (4) Course de 8-9 de mille (10 fois le tour de la patinoire) pour les jeunes filles de 18 ans et plus.

On est prié de faire inscrire son nom avant 10 heures du soir, samedi 31 janvier. La fête sera sous le patronage de l'échevin Emond, Langlois et Trépanier. De jolis cadeaux seront distribués aux gagnants.

POINTE-CLAIRE

vs LONGUEUIL

Dimanche, le 25 après-midi à 3 heures, avait lieu une partie au collège de Longueuil entre le "Blue Bird" de Pointe-Claire et le Longueuil. Après une lutte acharnée de 30 minutes les Longueuillois quittèrent la patinoire après avoir blanchi leurs adversaires par le résultat de 2 à 0. Ce résultat si minime montre l'égalité de force des deux équipes. Si le Blue Bird n'a pas compté, c'est grâce au travail magnifique du gardien des buts du Longueuil, René Bréard. Les deux points du Longueuil furent enregistés dans la première période par Yvon Brunel, par deux lancers sûrs. Dans les deux périodes suivantes, Joseph Legault, Armand Leroux, Adem se dépensèrent pour compter mais ce fut en vain. Les Collégiens leur dressaient une barrière infranchissable.

Les visiteurs se montrèrent plus vifs que le Longueuil, mais celui-ci, vu son ensemble eut à plusieurs reprises l'avantage du jeu. Durant la troisième période les Collégiens se tinrent sur la défensive et leurs buts furent bombardés par des lancers redoublés des porte-couleurs du "Blue Bird", mais le mur était toujours dressé infranchissable par René Bréard aidé des deux défenses Dion et Dufresne.

Se sont distingués aussi pour les "Longueuillois" Jean-Paul Lagace qui contribua aux deux points des "Victorieux" par ses passes, René Lamarré qui semblait par instant avoir attaché la rondelle à son bâton. Les substituts eurent aussi leur part, car pendant que les réguliers prenaient un repos bien mérité, eux continuaient à tenir en respect les efforts redoublés du Pointe-Claire.

Alignement des équipes:
Pointe-Claire
Suvé A. but
Legault A. défense
Leroux A. défense
Adem avant
Wheels avant
Legault J.-A. avant
Teller subs.
Leclerc L. subs.
Bissonnette subs.
Gallagher W. subs.
Blondin J. subs.

Longueuil
R. Bréard but
G. Dion défense
Dufresne défense
Y. Brunel avant
J.-P. Lagacé avant
R. Lamarré avant
Richard subs.
F. Drouin subs.
Y. Reed subs.

SOMMAIRE

Première période
Longueuil—Y. Brunel . . . 5.30
Longueuil—Y. Brunel . . . 9.37
Aucun point.

Deuxième période
Aucun point.

Troisième période
Aucun point.

Le "Collège de Longueuil" lance un défi à tout club de 18 à 20 ans. Pour informations, s'adresser à Yvon Reed, collège de Longueuil. Tel. 65.

DEUX PARTIES A SAINT-EUSTACHE

Les deux parties de hockey organisées entre le Gurney et le St-Eustache eurent lieu en présence d'une foule considérable, venue de St-Lambert, Ste-Dorothée, St-Eustache et des paroisses environnantes. La rivalité qui existe entre ces deux clubs depuis plusieurs années s'est manifestée plus que jamais. Bien que le club St-Eustache soit sorti victorieux, les partisans du Gurney semblent ne pas l'admettre bien facilement, étant donné que la première partie fut nulle, et que la deuxième ne donne que l'avantage d'un point au St-Eustache.

La partie de samedi soir fut des plus contestées. A un moment donné, le Gurney avait l'avantage sur le St-Eustache, le résultat étant de 3 à 1; mais les équipiers locaux se sont redressés, et le résultat devint égal à la fin de la dernière période; malgré les dix minutes supplémentaires, aucune équipe ne réussit à compter.

St-Eustache but
Beauchamp but
Doherty défense
Larochelle défense
Paquin centre
Péant ailes
Lahiaie ailes
Brunelle subs
Duquette subs

Gurney
Martineau but
Doherty défense
Larochelle défense
Paquin centre
Péant ailes
Lahiaie ailes
Brunelle subs
Duquette subs

Arbitre: E. Van Bogaert.

Au cours de la deuxième partie, dimanche après-midi, le St-Eustache sortit victorieux par un résultat de 4 à 3, ce qui veut dire que la partie fut très serrée; cette dernière fut aussi très rude, et si ce n'eût été l'arbitre Bogaert qui reprima sévèrement la rudesse du jeu, nous aurions assisté à des scènes dangereuses. Cousineau du Gurney fut puni deux fois, au cours de la deuxième période.

Il convient de signaler le jeu de combinaison du Gurney, et il est à espérer que les équipiers du St-Eustache combineront davantage à l'avenir, ce qui faisait leur force l'an dernier, et nombreux sont les spectateurs qui prétendent que le résultat aurait été beaucoup plus élevé, en faveur de l'équipe locale, s'il y avait eu plus de combinaison. Le St-Eustache a gagné sans avoir recouru à des joueurs étrangers à leur équipe, et sans nouveau substitut, et ils méritent d'en être félicités.

St-Eustache but
Gurney but
Doherty défense
Larochelle défense
Paquin centre
Péant ailes
Lahiaie ailes
Brunelle subs
Duquette subs

Gurney
Martineau but
Doherty défense
Larochelle défense
Paquin centre
Péant ailes
Lahiaie ailes
Brunelle subs
Duquette subs

Arbitre: E. Van Bogaert.

St-Eustache but
Gurney but
Doherty défense
Larochelle défense
Paquin centre
Péant ailes
Lahiaie ailes
Brunelle subs
Duquette subs

Arbitre: E. Van Bogaert.

St-Eustache but
Gurney but
Doherty défense
Larochelle défense
Paquin centre
Péant ailes
Lahiaie ailes
Brunelle subs
Duquette subs

Arbitre: E. Van Bogaert.

St-Eustache but
Gurney but
Doherty défense
Larochelle défense
Paquin centre
Péant ailes
Lahiaie ailes
Brunelle subs
Duquette subs

British Consols Cigarettes

On les fume partout

12 pour 15¢ 20 pour 25¢

La plus grande marque indépendante en Amérique

AUSSI EN BOITES DE 50 ET 100

LE C. C. S. VERDUN

Décidément le C.C.S.V. est quasi invincible étant rendu à sa neuvième victoire sur onze parties, n'ayant subi qu'une défaite et ayant fait une partie nulle. Le seul club qui a pu triompher jusqu'ici du C.C.S.V. est le Mont-Saint-Louis. Ce dernier a gagné sa victoire dans la période supplémentaire qu'il fallut jouer, le résultat étant 4 à 4. Au bout de 3 minutes de jeu Deschamps réussit à trouver les filets du C.C.S.V. pour la 5e fois.

Samedi dernier, le 24, le C.C.S.V. rencontrait le Crescent, club de 15 à 17 ans et le battait par 5 à 1.

Dimanche c'était au tour du Royal Sainte-Marie de venir rendre visite. C'était une partie de revanche qui fut jouée sur une glace plutôt mauvaise. La partie commença à trois heures. Aussitôt que la rondelle fut mise au jeu, les avants du Royal se lancèrent à l'attaque mais les défenses du C.C.S.V., composées de Hamelin et de Hébert, se montrèrent à la hauteur de leur position et Hamelin prenant la rondelle fit une superbe montée, et sur un magnifique lancer troua les filets du Royal au bout de huit minutes de jeu.

La deuxième période débuta avec beaucoup d'ensemble du côté du Royal mais les buts de Bélanger étaient gardés jalousement par celui-ci. Desrosiers et Barrette, deux des avants du C.C.S.V., firent de superbes montées mais ne purent compter. Enfin Hébert réussit pour la seconde fois à percer les filets du Royal au bout de 13 minutes de jeu.

La troisième période commença avec rapidité. Les Royal S. M. firent de belles passes mais il leur fut impossible de pénétrer la défense du C.C.S.V.

Pour une troisième fois Hébert déjoua Trudeau, le gardien de buts du Royal, au bout de 10 minutes de jeu.

Composition des équipes et sommaire:
C.C.S.V. but
Bélanger but
Raymond Déf.
Hamelin Déf.
Barrette Centre
Bissonnette Aile
Desrosiers Aile
Hébert Subs.
Cool Subs.
Lamothe J. Couillard, D.

Royal S. M.
Trudeau but
McSweeney Déf.
Lefebvre Déf.
Forbes Centre
Scott Aile
Lamarche Aile
Hurtubise Subs.

Première période
C.C.S.V., Hamelin, V. . . 8.00
Deuxième période
C.C.S.V., Hébert, J. . . 13.00
Troisième période
C.C.S.V., Hébert, J. . . 10.00

Résultat final: 3 à 0.
Arbitre: H. Bissonnette.
Samedi, le 31, le C. C. S. V. doit rencontrer l'Institut Laroche Jr. et dimanche le St-Paul Vianville. Il joue avec les clubs de 14 à 16 ans. Inf., P. E. Barrette, Yo. 1138.

Académie Roussin 3; George Reed 1

Dimanche dernier l'Académie Roussin avait le plaisir de rencontrer le George Reed. La partie fut chaudement contestée et fertile en exploits d'adresse et d'habileté.

Au début les avants de l'Académie firent un peu d'ébranlé par les attaques furibondes du Reed. On vit bien que les visiteurs voulaient à tout prix prendre une avance aux points pour ensuite se reposer sur le jeu de défense. La stratégie leur réussit un peu; ils enregistrèrent le premier et leur unique point. Mais le jeu était rude et pas toujours loyal. L'arbitre se montra sévère et envoya impitoyablement à la pénitence les infracteurs des règlements. Ainsi mi en demeure, les joueurs se placèrent et nous donnèrent du beau jeu. La dernière période surtout fut magnifique. Les équipes jouèrent non seulement sans brusquerie mais même presque sans faire de hors-jeu.

Et tout est bien qui finit bien — les spectateurs s'en allèrent contents d'avoir pu contempler une belle joute.

Les avants Lapointe, Archambault, Mongeon, et dans la dernière période St-Jean firent une besogne considérable. A la fin non seulement ils avaient une avance de deux points mais encore ils menaient le bal à leur fantaisie.

Ce soir, l'Académie Roussin recevra l'Université de Montréal Int. Inutile de dire que ce sera le gros événement de la semaine, et que l'A. C. R. compte que tous ses anciens viendront acclamer leur club.

Emilien Rhéaume est vainqueur

Emilien Rhéaume a gagné le tournoi de billard handicap organisé par la sous-commission de billard du National. A la fin de ce tournoi, il y avait une égalité pour la première position entre quatre joueurs, et les parties de détail ont donné le résultat suivant:

Gag. Perd.
Emilien Rhéaume . . . 3 0
J. A. Marchessault . . . 2 1
Paul Rhéaume . . . 1 2
C. Allard . . . 0 3

La sous-commission de billard à sa dernière assemblée tenue samedi dernier, a décidé de commencer lundi prochain le 2 février, les tournois de billard des classes "A", "B" et "C" pour décider du championnat du National. Comme il y a plusieurs nouveaux et excellents joueurs d'inscrits dans ces différents tournois, il pourrait bien y avoir des surprises. En tous les cas, ils ne manquent certainement pas d'intérêt, car les joueurs de chaque classe sont de force à peu près égale.

Monsieur Cloutier, le gérant de

La Cie Wisintainer & Fils Inc.

Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: 58, rue St-Laurent
MONTREAL, QUE.
Téléphone: Plateau 7217-7218

La salle, vient justement de recevoir deux nouveaux jeux de billes, et avec ceux qu'il avait déjà, nous pouvons assurer tous les joueurs, qu'il y aura maintenant des billes parfaites pour toutes les tables.

Une autre victoire du Saint-Eustache

Le Saint-Eustache Junior a remporté sa deuxième victoire en blanchissant le Sainte-Thérèse, 1 à 0. Malgré le froid, le jeune club eut sa part d'encouragement des spectateurs. La partie fut toutefois quelque peu rude. Le Sainte-Thérèse, malgré les efforts de Saint-Jean, Pigeon et Robillard, ne réussit pas à compter.

Le Saint-Eustache recevra le St-Zotique Jr. aussi le club Laurier Ind., le 10 février au soir, et le Can. National, le 12. Pour tous renseignements s'adresser à M. Lucien Gréneau, St-Eustache, P. Q.

Alignement des équipes:
St-Eustache Jr. but
Beauchamp but
Brunelle A. défense
Brunelle P. défense
Gréneau L. aile
Theoret L. aile
Morin A. centre
Gréneau P. subs.
Léves H. subs.
Léves L. subs.
Beauchamp P. subs.

M. Emile Lauvrière reçoit la médaille de bronze de la Société historique

La cérémonie a eu lieu le 6 janvier à Paris — M. Philippe Roy a remis la médaille de bronze offerte par la Société historique de Montréal à l'auteur de la Tragédie d'un peuple — Les deux sentiments qui animent cette oeuvre, dit M. Lauvrière, sont la pitié et l'admiration — Un appel aux étudiants canadiens en faveur des jeunes Acadiens.

M. Emile Lauvrière, auteur de la Tragédie d'un Peuple, lauréat de la Société historique de Montréal, a reçu la médaille de bronze de la Société des mains de M. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France. La cérémonie a eu lieu le 6 janvier, au cours d'une fête qui a réuni la colonie canadienne-française de Paris et un nombre de étudiants canadiens qui séjournent en France.

A cette occasion, M. Roy a proposé M. Lauvrière comme modèle de travail à nos étudiants canadiens; et le Dr Bédard, ministre de l'hygiène, de passage à Paris, a souligné toute l'importance de l'oeuvre du célèbre historien.

M. Lauvrière a répondu avec émotion, par une brève allocution, dont voici le texte:

ALLOCUTION DE M. EMILE LAUVRIERE

M. le commissaire général, Messieurs, La Société historique de Montréal a manifesté le désir qu'à l'occasion de la remise de cette médaille d'adresse une allocution. Pour des raisons de deuil, de fatigue et de discrétion, je me serais volontiers abstenu. Mais ma très vive reconnaissance pour le grand honneur qui m'est fait à moi, Français, par une savante et compétente société canadienne, m'impose le devoir de déférer à ce désir. Toutefois, comme je devine votre légitime impatience de participer aux plaisirs qui vous attendent, je n'abuserai de votre temps.

Je m'imagine qu'en récompensant l'oeuvre d'un Français sur l'Acadie, c'est moins cette oeuvre elle-même, fort imparfaite, que la docte compagnie a en vue que les sentiments qui l'animent. Or, ces deux sentiments sont bien simples: c'est la pitié, c'est l'admiration.

Pitié pour les débris si précieux d'un pauvre petit peuple perdu en si lointain pays, le premier-né de l'Amérique civilisée: une cinquantaine de femmes, une centaine d'hommes aux prises avec toutes les difficultés de l'existence: hostilité de la nature, hostilité des hommes; une vingtaine d'attaques en cent ans; ruines, misères, incendies et morts.

Pitié pour les malheureux vaincus d'un demi-siècle aux exactions, à l'exploitation, à la tyrannie ni scrupules, ni pitié sur leurs innombrables victimes d'une tentative d'extermination telle que l'histoire n'en a guère connue: déportation, démembrement des familles, longs exils sous des cieux inclements, chez des ennemis implacables; chasse à mort de pauvres êtres affamés sans feu ni lieu presque nus en des forêts vierges, sur des rivages déserts, jusqu'en des îles désolées. Pitié pour le silence de mort qui pendant toute une génération pesa sur les misérables débris d'une population asservie qui n'avait plus de

voix intelligible pour se faire entendre, plus de prêtres pour la consoler et la reconforter, plus de chefs pour la diriger et la délivrer. Voilà pour la pitié.

Et maintenant, voici pour l'admiration. Dès le début, l'audace aventureuse des pionniers, l'allégresse des premières moissons; puis l'acharnement des éternels recommencements, l'apre énergie de la lutte contre des ruses et des violences qui renaissent sans cesse; malgré tout, le culte sacré de la religion et de la patrie, en même temps que la loyale fidélité au serment; partout et toujours l'héroïsme dans la survie tant chez l'étranger hostile que chez l'oppressé au foyer natal; enfin, toutes les vertus d'un peuple martyr s'épanouissant de nos jours en une résurrection apparemment miraculeuse. Bref, toute une belle floraison d'idéalisme radieux que n'a pu flétrir une féconde race française un matérialisme odieux.

Cette admiration pour tant de beauté morale, cette pitié pour tant de souffrances physiques et autres, voilà les deux forces qui m'ont soutenu en un long labeur austère. Ainsi s'est imposé à la conscience d'un Français un double devoir de reconnaissance nationale.

Mais mon devoir acadien n'est qu'un répertoire de faits et de pensées d'où doit s'écarter la vie d'une propagande active. Des récompenses, comme celle que je reçois en ce jour, m'encourage. Sans doute, le peuple acadien vit, et c'est là l'essentiel; mais il ne vit pas encore de sa vie pleine et entière; il n'a pas encore nettement conscience de sa force, de sa dignité, de ses destinées. Il lui faut, outre l'instruction pratique qui l'arrache aux exploitations serviles, un enseignement supérieur qui lui fournisse de plus en plus de chefs, de guides, d'élite d'une classe dirigeante.

Vous autres, étudiants canadiens, venez demander à la vieille mère d'Europe un peu de lumière vivifiante, vous comprendrez mieux que personne ces nécessités intellectuelles. Eh bien! aidez-nous, aidez vos frères d'Acadie. Vous savez que depuis trois ans dix d'entre eux sont déjà venus s'associer à vos études et partager votre pain français; c'est peu, il en faut davantage. Associez-vous donc à notre Comité France-Acadie, si modestement que ce soit, et il vous viendra d'autres camarades acadiens. Puisque, tout en restant idéalistes comme des Français, vous voulez être pratiques comme des Anglais, inscrivez-vous sur les feuilles d'adhésion que tient à votre disposition notre secrétaire bien connu, M. Beauchamps, et vous servirez ainsi vos intérêts communs de la-bas. L'Acadie n'est-elle pas la soeur aînée, bien que trop longtemps sacrifiée, du Canada français? Or, frère et soeur ont besoin d'entraide.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

LE "MONT-LAURIER" ARRIVERA A SAINT-JEAN, DIMANCHE. — LE "MONTCALEM" PART DE SAINT-JEAN POUR LIVERPOOL, AUJOURD'HUI.

Le "Montlaurier", du Pacifique Canadien, venant de Liverpool, doit arriver à Saint-Jean dimanche après-midi vers 4 heures. Des trains spéciaux attendront les passagers.

Le "Montcalm", du Pacifique Canadien, appareillera à Saint-Jean aujourd'hui et se met en route pour Liverpool.

Le "Marburn", du Pacifique Canadien, appareillera à Saint-Jean samedi et se mettra en route pour Cherbourg, Southampton et Anvers.

Le "Pittsburgh", de la Compagnie White Star-Dominion, venant d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg et en route pour New-York, est arrivé à Halifax, où il a fait escale, hier soir à neuf heures.

Le "Regina", de la compagnie White Star-Dominion, venant de Liverpool, de Glasgow et de Belfast, et en route pour New-York, doit arriver à Halifax, où il fera escale, demain matin, à sept heures.

Le "Andania", de la compagnie Cunard, venant de Cherbourg et en route pour New-York, doit arriver à Halifax, où il fera escale, demain matin.

Le "Bourdonnais", de la Compagnie générale transatlantique, venant de Bordeaux et de Vigo et en route pour New-York, doit arriver à Halifax, où il fera escale, dimanche soir ou lundi matin.

L' "Empress of Canada", du Pacifique Canadien, venant de Hong-Kong et d'Yokohama, doit arriver à Vancouver le 9 février.

Le "Montrose", du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool demain.

L' "Ausonia", de la Compagnie Cunard, doit appareiller à Halifax lundi et se mettre en route pour Plymouth, Cherbourg et Londres.

Le "Batle", de la Compagnie White Star, venant de Liverpool et de Queenstown, doit arriver à New-York ce soir ou demain matin.

Le "Zeeland", de la Compagnie Red Star, a appareillé à New-York hier et est en route pour Plymouth, Cherbourg et Anvers.

L' "Aurania", de la compagnie Cunard, appareillera à New-York samedi et se mettra en route pour Queenstown et Liverpool.

Le "Cameronia", de la Compagnie Anchor, appareillera à New-York demain et se mettra en route pour Mowille et Glasgow.

Le "Minnetonka", de l' "Atlantic Transport Line", appareillera à New-York samedi et se mettra en

Chez les notaires

M. LE NOTAIRE C. E. VIGNEAU DEVIENT PRESIDENT DE LA SECTION DES TROIS-RIVIERES DE L'ASSOCIATION DU NOTARIAT CANADIEN.

Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — L'Association du notariat Canadien, section des Trois-Rivières, a choisi comme son président pour le prochain terme M. le notaire C.-E. Vigneau, de cette ville, greffier de la Couronne. Le notaire Desroches, de Grand'Mère, était aussi candidat. Les autres officiers sont: MM. les notaires J. A. Gravel, de St-Narcisse vice-président; Victor Abreau, de Trois-Rivières secrétaire-trésorier; Lucien Lessard de Ste-Ursule et G. E. Ledouceur, de Shawinigan Falls, conseillers. Les officiers de l'ancien conseil étaient M. le notaire J. A. Trudel, président; MM. les notaires L. O. Baribault, de Shawinigan, vice-président; C. E. Vigneau, secrétaire-trésorier; Zacharie Forest, de cette ville, et J. A. Ferron, de Louisville, conseillers. M. J. A. Trudel est devenu président-général de l'Association du Notariat Canadien.

L'incendie aurait été allumé

Un incendie a éclaté hier à la maison du pompier Thomas Bertrand, 3832 rue Lajeunesse. Les pompiers ont eu vite raison des flammes. Bertrand est à l'hôpital Western depuis le 2 janvier dernier. Il avait été grièvement blessé dans une collision entre la voiture à incendie où il se trouvait et un tramway.

Le chef Dagenais qui a examiné le théâtre de l'incendie accuse une main criminelle.

Retraites au couvent de Marie-Réparatrice

Voici les prochaines retraites qui auront lieu au Couvent de Marie Réparatrice 1025 Mont Royal ouest. Pour les jeunes filles: du 20 au 23 février, du 6 au 9 mars, du 20 au 23 mars. Pour les dames: du 2 au 5 mars. Prière de s'inscrire d'avance.

Donnez-nous, faites-nous donner des annonces.

C'est l'un des bons moyens d'alimenter la caisse du journal.

LA POLITIQUE

L'assemblée de l'école Salaberry

M. FERNAND RINFRET A RENCONTRE SES ELECTEURS HIER SOIR — M. CARDIN ANNONCE QU'ON COMMENCERA LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU PONT D'ICI DEUX MOIS

M. Fernand Rinfret, député de St-Jacques, a tenu hier soir une grande assemblée à l'école Salaberry.

MM. Achille Latreille, Bernard Bourdon et Paul Mercier ont ouvert la série des discours.

M. Fernand Rinfret déclare que le gouvernement King a pleinement mérité la confiance du gouvernement par son administration. En 1921, le déficit annuel était de deux cents millions et l'an dernier, le gouvernement annonçait un surplus de trente-cinq millions. Notre déficit est resté au pair, nos exportations augmentent et nos importations diminuent, les valeurs canadiennes sont des plus recherchées à l'étranger. Que veut-on de mieux dans les circonstances. En plus le gouvernement King a favorisé les humbles et les petits. Il a fait la guerre aux trusts, abaissé les taxes sur les articles de nécessité première et pour donner du travail afin de donner un bon essor au commerce et à toute la machine économique du pays, il vient d'ordonner la construction du nouveau pont à Montréal. Le gouvernement King est en plus un gouvernement essentiellement autonomiste, à preuve qu'il a refusé d'embarquer le pays dans l'équipée de la guerre de Turquie, qu'il a refusé de contribuer aux dépenses de la base navale de Singapour. Le Canada signe maintenant ses traités et il a refusé d'endosser les conclusions de la conférence de Lausanne parce qu'il n'y était pas partie.

Enfin le gouvernement a rétabli l'influence canadienne-française dans les services publics à Ottawa et à l'étranger.

M. CARDIN

M. Cardin déclare que la race canadienne-française maintiendra son rang et la reconnaissance de ses droits qu'en présentant un front uni et solide. Le parti libéral a toujours semé la prospérité dans le pays, tandis que les conservateurs ont accumulé des ruines, dit M. Cardin.

En 1921, notre dette était de \$2,453,776,889 ce qui nécessite rien que pour le paiement des intérêts une somme de cent quarante millions. Les conservateurs ont à tous venants que la protection est la grande panacée à tous maux économiques. Cependant que voyons-nous aux Etats-Unis où la protection absolue a été inaugurée? Il y a énormément de chômage. En plus sur vingt-cinq Etats agricoles aux Etats-Unis, 40 p.c. des cultivateurs ont fait faillite, ils ne peuvent rembourser leurs obligations. La situation est telle que les nôtres qui y ont émigré nous reviennent à raison de 5,000 par mois.

Chez nous, ça ne va pas si mal, car si l'on examine les rapports financiers on constate de l'amélioration.

LE PONT

M. Cardin parle ensuite de la construction du nouveau pont de la rive sud. "Je suis heureux, dit-il, de la décision de la commission du port de Montréal au sujet du nouveau pont. Je suis tout particulièrement heureux et, qu'on me pardonne cette faiblesse, oreilleuse d'avoir pu marquer l'anniversaire de ma carrière comme ministre en faisant voter une loi qui permettait la construction du pont de Longueuil réclamé depuis vingt-cinq ans par les citoyens de Montréal. Ce n'est pas un fardeau, c'est une dépense nécessaire pour le développement de Montréal et pour ses besoins d'expansion. C'est de l'argent bien placé que celui de la commission du port va employer pour la construction du pont. Notre fardeau financier ne sera nullement augmenté pour cela; car le gouvernement ne fait que garantir l'argent qui sera dépensé à cette fin. Quand vous verrez le nouveau pont s'élever au-dessus du fleuve, vous aurez une nouvelle preuve que la prospérité renaît dans notre pays. Les travaux vont commencer aussitôt que la préparation des plans sera terminée, c'est-à-dire d'ici deux mois environ.

Les autres orateurs ont été MM. le docteur H. Deslauriers, E. C. Saint-Père, Dr Arthur Denis, Théodore Rheaume et Clément Robitaille.

Chez les pompiers

Les élections pour le bureau de direction de l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal, pour l'année 1925, vont d'avoir lieu avec le résultat suivant:

Président, chef Raoul Gauthier; 1er vice-président, chef de district P. Doolan; 2e vice-président, chef E. Ste-Marie, poste No 16; secrétaire, capitaine Arthur Beaulieu, poste No 19; trésorier, capitaine J. A. E. Brosseau, poste No 18; assistant-secrétaire, lieutenant L. Deloge, poste No 7, tous élus par acclamation. Conseiller légal, Me Alban Germain, C. R.; notaire, D. A. Léonard.

Directeurs représentants — Etat-major, chef de district P. Doolan, district No 1, pompier F. P. Weinfield, poste No 1; district No 2, lieutenant D. Sénécal, poste No 25; district No 3, pompier M. Vincent, poste No 10; district No 4, pompier O. Bissonnette, poste No 33; district No 5, lieutenant L. Deloge, poste No 7; district No 6, capitaine E. Ste-Marie, poste No 16; district No 7, pompier H. Valiquette, poste No 17; district No 8, lieutenant V. Pons, poste No 9, tous élus par acclamation.

Comités — Auditeurs: Capitaine R. Mullins, poste No 3, et l'ingénieur J. Ducap, poste No 30.

Enquêteurs: Capitaine E. Ste-Marie, lieutenant D. Sénécal, V. Pons et le pompier H. Sénécal.

Climatiseurs: Chef de district P. Doolan, lieutenant L. Deloge, pompiers G. Bissonnette, M. Vincent, F. P. Weinfield.

L'Association a voté des remerciements aux citoyens pour les dons reçus durant l'année.

Donnez-nous, faites-nous donner des annonces.

C'est l'un des bons moyens d'alimenter la caisse du journal.

FRANCE

La Chambre vote l'affichage

PAR UN VOTE DE 541 A 32 LA CHAMBRE FRANÇAISE A VOTE HIER L'AFFICHAGE DU DISCOURS PRONONCE PAR M. HERRIOT MERCREDI A LA CHAMBRE

Paris, 30 (S.P.A.) — Le discours prononcé par M. Herriot à la Chambre des députés, mercredi, discours considéré réactionnaire par les socialistes sous le rapport du problème de la sécurité, a fait manifester à ce parti son premier symptôme de refroidissement à l'égard du gouvernement. A un caucus tenu hier matin, les socialistes décidèrent de s'abstenir de voter pour l'affichage du discours du président du conseil sur toutes les places publiques de France.

Après un débat animé et des désordres qui firent suspendre temporairement la séance, la Chambre vota finalement, hier après-midi, l'affichage du discours de M. Herriot comportant confiance dans la politique du gouvernement sur toutes les questions traitées dans le discours. Le scrutin fut de 541 voix contre 32.

Le président dut menacer de donner sa démission si la Chambre ne votait pas l'affichage de son discours.

La séance de la Chambre fut suspendue à cause des désordres occasionnés par une déclaration conciliante de M. Herriot à ses partisans socialistes qui considéraient ses déclarations d'hier réactionnaires.

Pendant l'intermède, le président du conseil, entouré d'un groupe de ses partisans, déclara: "Si l'affichage n'est pas voté, je démissionnerai".

Les socialistes, dont la décision de s'abstenir de voter fut prise à un caucus avant la séance d'hier, se réunirent de nouveau en caucus et après de longues et tumultueuses délibérations envoyèrent une délégation demander au président du conseil s'il tenait à se faire entendre de nouveau pour expliquer son attitude.

M. Herriot suivit la délégation. Ses arguments furent évidemment persuasifs, car quelques minutes après les socialistes annonçaient qu'ils voteraient pour l'affichage.

Avant la tenue du scrutin, M. Herriot déclara:

"Ce que j'ai affirmé hier, c'était le désir du peuple français de ne pas rester indéfiniment sur le Rhin mais la demande du peuple pour une garantie de sa sécurité."

La déclaration du président du conseil fut applaudie avec enthousiasme par les socialistes.

Le chef socialiste Alexandre Varenne proposa qu'une phrase supplémentaire fût ajoutée au discours d'aujourd'hui, que les socialistes voteraient à cette condition l'affichage.

Les membres du bloc national s'opposèrent vigoureusement à cette procédure en disant: "Les socialistes doivent approuver le discours tel qu'il a été prononcé hier sans addition".

Le président du conseil fit appel à l'union.

"Je prie mes collègues, dit-il, de ne pas soulever de débat de cette sorte à la face de l'Allemagne, à l'avantage de laquelle j'ai parlé hier. Montrons un front uni".

Un effroyable tumulte éclata. Le président ne pouvant rétablir l'ordre et les membres de la droite et de la gauche se menaçant, il dut suspendre la séance.

Les députés se ruèrent dans les couloirs en parlant avec animation. L'opposition était spécialement outrée. Elle accusait ouvertement M. Painlevé d'avoir suspendu la séance afin de donner aux amis de la gauche, dont le vote l'a élu à la présidence de la Chambre, l'occasion de se consulter et de se servir aux moyens propres à sauver la situation.

Le Vatican et M. Herriot

L' "OSSERVATORE ROMANO" REpond AUX ACCUSATIONS DE PRO-GERMANISME PORTEES PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL CONTRE LE SAINT-SIEGE — L'AFFAIRE DE CAPORETTO

Rome, 30 — L' "Osservatore Romano" répond dans un long article aux accusations portées contre le Vatican par M. Herriot à la Chambre française. On sait que le président du conseil avait dit que le Vatican avait été pro-allemand durant la dernière guerre.

L' "Osservatore" réplique que M. Herriot a pris ses arguments dans un livre de Maurice Pernot qui d'ailleurs est réfuté par le R. P. Henri Le Floch, supérieur du séminaire pontifical français à Rome.

Ce journal nie que le Saint-Siège ait demandé au gouvernement de suspendre ses envois de provisions et de munitions aux alliés et ajoute que M. Herriot n'a été qu'une assertion d'aucune preuve.

Quant à l'affirmation de M. Herriot que le Vatican n'aurait pas protesté contre l'invasion de la Belgique par les Allemands ni contre les atrocités commises durant la guerre, l' "Osservatore Romano" rappelle les déclarations faites par le Pape Benoît XV lors des conférences de 1916, celui-ci étant le premier consistoire tenu après la déclaration de la guerre. S. S. Benoît XV a alors condamné en termes énergiques la conduite de l'Allemagne et celle-ci a protesté et les alliés ont félicité Sa Sainteté. Le gouvernement belge a envoyé des félicitations à Sa Sainteté tandis que le gouvernement prussien a protesté avec force.

Au sujet de la déclaration faite par M. Herriot que le livre de Maurice Pernot renfermait une phrase qu'il n'a pas voulu citer au sujet de la prétendue part prise par le Vatican dans le désastre de Caporetto, l' "Osservatore Romano" dit:

"Nous remercions M. Herriot de n'avoir pas lu cette phrase de Maurice Pernot. Le président du conseil a ainsi épargné aux honnêtes gens la surprise de voir répéter un libelle aussi manifeste."

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE



Chapeaux pour Hommes 3.95

Prix régulier jusqu'à 12.00 pour

Solde de 150 chapeaux en velours, feutre et velours fini satin; les meilleures marques connues. Etant des séries désassorties, nous n'avons pas toutes les pointures dans chaque nuance ni toutes les nuances dans chaque marque.

King (nuances: beige et gris pâle), régulier 12.00.
J. B. Stetson (nuance chamais), régulier 10.00.
Borsalino (nuances: gris pâle et vert), régulier 8.00.
Malory (nuances: brun, vert et chiné), régulier 8.00.
F. H. Lee (nuances: gris, beige et brun), régulier 8.00.
Aussi quelques-uns en velours noir dans le lot.

Dupuis Frères — Rayon des chapeaux pour hommes.

Une vente sans précédent de PIPES

en véritable bois de bruyère; fameuses marques Mont Royal, Chummy, Colonial, Coburg et Paff, régulier 1.00 et 1.25 pour... 1.59
CIGARES: Montcalm, El Estrella, Mansart; tous en... 1.69
boîtes de 50...
Dupuis Frères — Rayon des pipes et cigares — Au rez-de-chaussée.

Chocolats et Bonbons

Boîtes Lady Mary contenant 5 livres de bons chocolats faits à la main; et d'un assortiment parfait; régulier 2.25 pour... 1.98
CHOCOLAT AU LAIT COWAN: avec noix; en morceaux de 3 livres; régulier 4.00 la livre; samedi, 3.00 ou, le mercredi, 3 livres... 1.05
Dupuis Frères — Rayon des bonbons et chocolats — Au rez-de-chaussée.

Bonbons Clairs

Ce qu'il y a de plus pur; formes d'animaux, jouets, etc. soigneusement emballés dans une boîte en fer-blanc; régulier 2.00 la livre; samedi, la boîte de 5 livres... 1.00
Dupuis Frères — Rayon des bonbons et chocolats — Au rez-de-chaussée.

Venez à Montréal à nos frais

Aux personnes résidant en dehors de la ville

Nous vous rembourserons vos frais de chemin de fer, aller et retour, selon la cédule suivante.

Rayon de sur achat de

100 milles	70.00
75 milles	55.00
50 milles	35.00
25 milles	20.00

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation des billets de retour et des factures le jour même des achats seulement.

Vente de 240 Pyjamas en Flanellette POUR HOMMES

1.79

2 pour 3.50

Flanellette anglaise de la meilleure qualité; jolis dessins à rayures; confection parfaite; grandeurs: 36 à 44; ces pyjamas seraient bon marché à 2.75.

TRES SPECIAL POUR SAMEDI

Solde de tout notre stock de GANTS et ECHARPES en laine à moitié prix.

GANTS, régulier 1.00; samedi... 50
GANTS, régulier 1.50; samedi... 75
Etc., etc.

ECHARPES, régulier 2.00 pour... 1.00
ECHARPES, régulier 3.00 pour... 1.50
Etc., etc.

Dupuis Frères — Rayon des articles pour hommes — Au rez-de-chaussée.

Un Autre Lot de Complots à Deux Pantalons pour Hommes 16.95

Herringbone ou worsted bleu marine à fines rayures; aussi tweed gris foncé. Confection soignée; bonne doublure. Ces complots peuvent convenir pour hommes ou jeunes gens. Une valeur exceptionnelle à cet incroyable bas prix.

Dupuis Frères — Rayon de la confection pour hommes — Au rez-de-chaussée.

Complots à 2 Culottes

pour garçons de 10 à 15 ans; modèle Norfolk; tweed brun chiné tout laine; valeur de 10.00... 6.95

Bottines d'Hiver

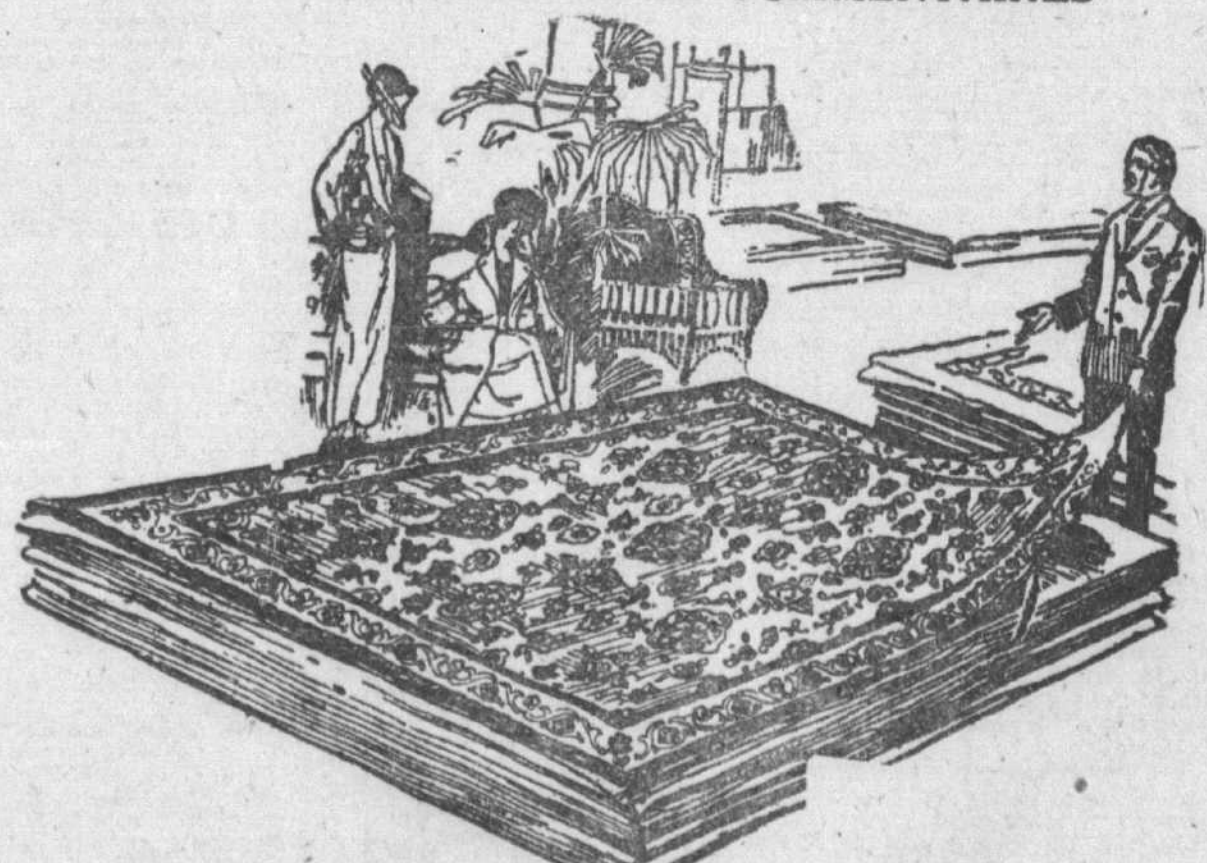
en veau noir, pour hommes; forme large Blucher; semelle double, talon en caoutchouc; doublure laineuse; pointures: 6 à 10; 48 paires seulement; samedi, la paire... 5.95

Bottines en Feutre

pour hommes; semelle et talon en cuir; pointures: 6 à 11; la paire... 2.95
Dupuis Frères — Rayon des chaussures pour hommes — Au rez-de-chaussée.

Plate-forme -- d'Occasions

LES PRIX SE PASSENT DE COMMENTAIRES



1 carpette Wilton	6.9 x 7.6	— Régulier 36.00 pour	15.00
1 " " "	6.9 x 7.6	— " 42.75	25.00
1 " " "	6.9 x 9	— " 49.75	35.00
2 " Axminster	6.9 x 9	— " 34.50	27.00
1 " " "	6.9 x 9	— " 34.50	23.00
1 " Wilton	6.9 x 9	— " 49.75	25.00
1 " " "	6.9 x 9	— " 42.75	23.00
5 " Axminster	9 x 10.6	— " 48.50	39.00
1 " Wilton	9 x 13.6	— " 70.00	39.00
1 " " "	11.3 x 12	— " 90.00	49.00
1 " " "	11.3 x 13.6	— " 100.00	49.00
1 " " "	11.3 x 13.6	— " 135.00	69.00

Dupuis Frères — Rayon des tapis — Au troisième.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE